



10 pages spéciales

L'ÉCHO

FRONTENAC



1/4

AUX Pages B1 à B10 - JEUX!

Le président du C.O. des Jeux du Québec (1977) à Sherbrooke, M. Clément Fortier, remet la flamme au président du C.O. des Jeux du Québec-Estrie (1987) à Lac-Mégantic, M. Gaston Cloutier. L'événement avait lieu depuis la piste d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke en compagnie de MM. Ivan Beaulieu, coordonnateur des Jeux de 1977; la mascotte Méganjou; Michel Tardif, coordonnateur des Jeux de Lac-Mégantic; et Roger Lessard, du Club cycliste Les Montagnards.

• Programmation complète

• Le NIVEAU DES EAUX
DU LAC MÉGANTIC...

Un mémoire réclame un meilleur CONTRÔLE

Lire en page A-6

Mégantic-Compton
Vol. 58, no 27 - mardi 30 juin 1987 40¢

Lu par 30,000 personnes
dans 6,300 foyers

BÉNÉVOLE de L'ANNÉE

Gala HONNEUR
AUX BÉNÉVOLES



Chantal Nadeau honorée

Représentante du Club de Patinage Artistique Les Lames Argentées, Chantal Nadeau recevait le titre de Bénévole de l'Année lors de la première édition du Gala "HONNEUR AUX BÉNÉVOLES". Le député François Gérin lui remet ici une plaque, oeuvre de l'artisan méganticois René Mercier. (Photo Y. Bellefleur)



BONNE
FÊTE
DU
CANADA

Le ministre autorise 600 000\$

L'école de Fatima
fera peau neuve!

Pour les deux prochaines années

Plus de 1 million de \$ seront consacrés au réaménagement et à l'agrandissement de l'École

N.D. de Fatima

(Lac-Mégantic) Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan autorisait officiellement, en milieu de semaine, la commission Scolaire Lac-Mégantic à procéder à d'importants travaux estimés à près de 1.3 millions \$, en vue de l'agrandissement et du réaménagement de l'École Notre-Dame de Fatima, l'établissement scolaire ne répondant plus adéquatement aux besoins d'une clientèle toujours croissante depuis le début des années '70.

Yves Bellefleur

La nouvelle a été confirmée, vendredi midi, par les autorités de la commission scolaire régionale et la députée de Mégantic-Compton, Mme Madeleine Bélanger, à l'occasion d'un dîner de presse réunissant commissaires, cadres supérieurs de la CSLM, le comité d'école de l'endroit et les ingénieurs chargés de la conception des plans.

En fait, le projet d'agrandissement de l'école de la rue Notre-Dame devrait se réaliser en deux phases, la première avant le 30 juin

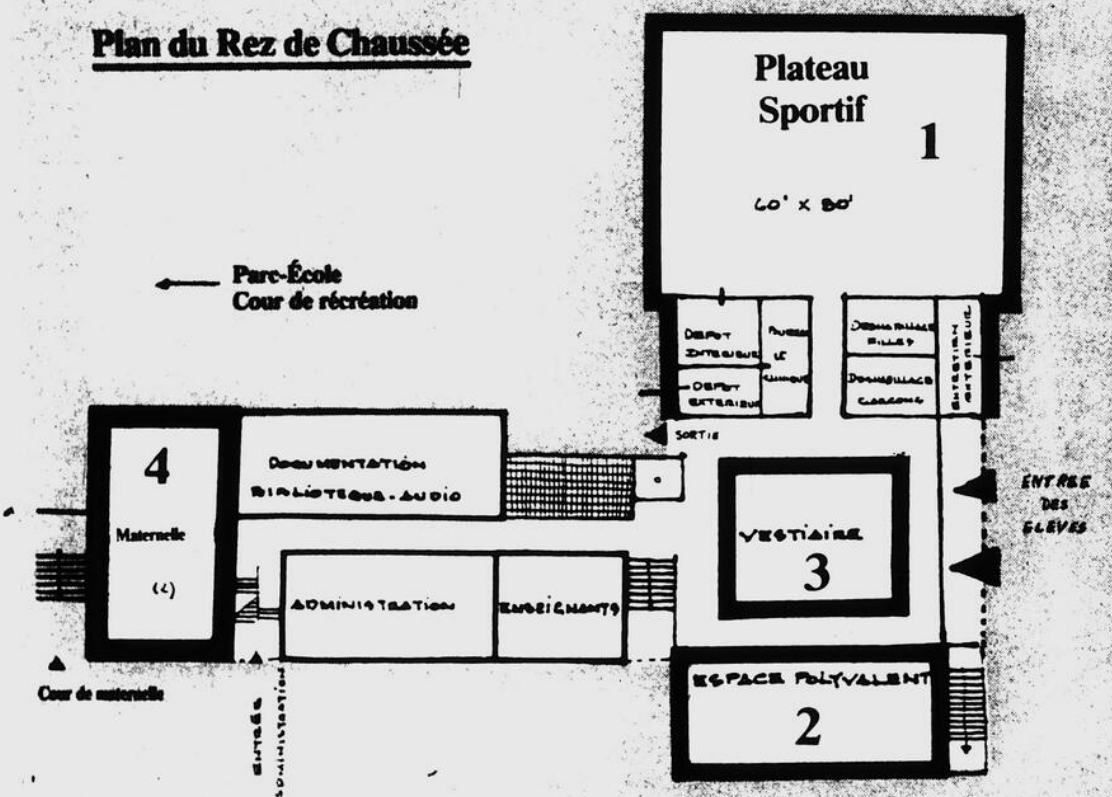
que 44 000 pieds carrés, la surface de plancher de l'établissement scolaire qui en fait actuellement 32 000 pieds carrés.

Afin de réaliser ces investissements très considérables, le ministère de l'Éducation annonçait plus tôt en milieu de semaine, qu'il accordait une subvention de 600 000\$ pour la réalisation de la première phase qui doit permettre la réalisation de deux nouvelles ailes, l'une permettant l'aménagement d'un plateau sportif avec bureaux et cliniques, dépôt intérieur et extérieur puis, salle de déshabillage pour



La nouvelle du déblocage de fonds par le ministère de l'Éducation pour la rénovation et l'agrandissement de l'école Notre-Dame de Fatima a été bien accueillie par les intervenants de la Commission scolaire régionale et la direction de l'école. Cette satisfaction se lit sur les visages (au premier rang) du directeur Claude Caron, de la députée Madeleine Bélanger, de la présidente du conseil des commissaires, Jeanne Bédard et la directrice adjointe, Colette Laroche puis par (deuxième rangée) M. Jacques Boulet, président du comité d'école à Fatima, M. Clermont Fortier, coordonnateur du service aux équipements; ainsi que MM. Gilles Gagnon et Robert Roy, tous deux commissaires du quartier.

Plan du Rez de Chaussée



Vue du rez de chaussée, la section 1 et 2 représente les nouveaux agrandissements de l'établissement scolaire (12 000 pieds carrés en tout). La section 3, anciennement occupée par les classes maternelles et la grande salle, deviendra le hall d'entrée avec espace pour vestiaires. La section 4 regroupera maintenant les classe maternelles. La section 1 sera uniquement occupée par les plateaux sportifs tandis que la partie numérotée "deux" offrira une salle à diner et cuisinette au sous-sol puis, une salle polyvalente au rez de chaussée.

1988 puis la seconde au cours de l'année scolaire 1988-89. En tout, estime le coordonnateur du Service aux équipements, M. Denis Fortier, le projet nécessitera des investissements de l'ordre de 1.3 million \$ et devra permettre de porter à quel-

garçons et filles; la seconde devant abriter une salle à diner et un espace polyvalent permettant la tenue de travaux divers. Ce sont donc 12 000 nouveaux pieds carrés qu'il faut chercher la direction de l'École Notre-Dame de Fatima avec

l'ajout du grand plateau sportif et de la seconde aile comprenant la "cafétéria" au sous-sol et salle polyvalente au rez-de-chaussée. La somme consentie par le ministère de l'Éducation sera prise à l'intérieur du budget du programme d'im-

mobilisation pour fins de construction, d'agrandissement ou d'amélioration d'écoles pour l'exercice 1987-88. Dans sa missive envoyée à la présidente du conseil des commissaires, Mme Jeanne Bédard, le ministre Ryan écrivait ceci: "Comp-

te tenu des ressources très limitées mises à ma disposition pour la présente année, je n'ai pu réserver pour le moment qu'une somme de 600 000\$ pour ce projet. Toutefois, soyez assurée que je considérerai en priorité la réalisation de la deuxième phase de ce projet à l'occasion de la préparation de la programmation 1988-89.

La députée Madeleine Bélanger a tenu à préciser ici que le budget du programme d'immobilisation du ministère était de 35 millions \$ pour la présente année et qu'il y avait eu quelque chose comme 285 millions \$ en demande. "Le ministre a dû jouer avec toutes ces demandes pour finalement répondre pour 35 millions que lui permettait son enveloppe", d'ajouter la députée Bélanger. Prenant la parole, la présidente du conseil des commissaires, a tenu à souligner la collaboration exceptionnelle de la représentante à l'Assemblée Nationale pour avoir fait cheminer très rapidement le dossier au cabinet du ministre Ryan. Rappelons que le conseil de commissaires adoptait une résolution au mois d'avril dernier, priant le ministère de l'Éducation d'inscrire à sa nouvelle programmation d'immobilisation, le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'École

(Suite page A-4.)



Pour vous nous avons... LU, VU, ENTENDU

Le pape Jean-Paul II est retourné à Rome, ayant terminé son troisième voyage en Pologne. Peu avant son départ, il a eu un second entretien de 55 minutes, qui était non prévu sur le programme, avec le chef de l'État polonais le général Wojciech Jaryxelski. Ce dernier a déclaré au pape Jean-Paul II qu'il partait avec la Pologne dans son coeur mais qu'il n'emportait pas tous les problèmes.

Les facteurs ont déclenché une série de grèves rotatives. Le syndicat des facteurs représente 20,000 membres et en est à sa première grève en 19 ans.

Le ministre des Finances, Michael Wilson a déposé son livre blanc sur la réforme fiscale aux communes. selon les dires de M. Wilson, 80% des ménages canadiens paieront moins d'impôt.

Brigitte Bardot a assisté à la vente aux enchères de ses bijoux et de ses souvenirs. Cette vente va lui permettre de créer sa fondation pour venir en aide aux animaux.

L'actrice américaine, Géraldine Page, qui jouait les rôles de vieilles dames est décédée à l'âge de 62 ans à New York. Elle a joué dans plus de 500 pièces en plus de 40 ans de carrière. Elle avait débuté à l'âge de 17 ans.

Une maison d'édition italienne vient de parvenir à un accord avec l'Union des écrivains soviétiques pour publier le "Docteur Jivago" de Boris Pasternak en Union Soviétique. L'auteur Russe va voir son oeuvre lue en Russie trente ans après sa publication.

Selon le rapport annuel des chercheurs de l'Institut international de recherche sur la paix, l'année 1986 déclarée année internationale de la paix décrétée par les Nations Unies a été marquée par 41 conflits armés. Cinq millions et demi de soldats étaient engagés dans ces conflits à la fin de 1986.

Greenpeace reprend ses activités. Cette fois contre les navires de guerre munis d'armes nucléaires qui s'aventurent dans les ports canadiens. Selon Greenpeace, en 1986, il y eut 87 visites de navires de guerre porteurs d'armes nucléaires au Canada.

Lors de l'ouverture de la grande conférence internationale organisée par L'ONU sur l'abus et le trafic illicite de la drogue, à Vienne, L'URSS et les États-Unis se sont entendus pour déclarer la guerre à la drogue.

À Barcelone, en Espagne, l'explosion d'une bombe dans un parking souterrain d'un supermarché a fait 15 morts et 39 blessés. C'est l'attentat le plus sanglant depuis le retour à la démocratie, suite à la mort du général Franco.

Statistique Canada a annoncé que le taux d'inflation annuel a grimpé à 4,6 p. cent en mai, soit son plus haut niveau depuis trois ans.

Hydro-Québec se verrait refuser par l'Office National de l'Énergie la licence pour exporter de l'électricité vers la Nouvelle-Angleterre. Il s'agirait d'un contrat de \$3 milliards.

Le premier ministre Bourassa s'est engagé en Chambre à réserver aux moins de 30 ans, 50 p. cent de emplois du développement de la Baie de James.

Selon le bilan du dernier rapport annuel de la Régie des Rentes du Québec, la caisse du régime des Rentes du Québec sera à sec en l'an 2004, à moins que ne survienne une hausse dans les cotisations.

Les délégués américains et canadiens aux négociations sur le libre-échange ont déclaré qu'après un an de travaux, ils n'étaient pas encore assurés d'en arriver à une entente.

Les évêques catholiques estiment que le gouvernement fédéral cache la vérité sur les conséquences néfastes d'un accord sur le libre-échange avec les États-Unis. Ils ont recommandé que la population soit consultée sur le sujet au cours d'une prochaine élection générale.

Le Canadien moyen a commencé à travailler pour lui-même à partir du 27 juin. Tout l'argent qu'il a gagné au cours des six premiers mois de l'année, il a dû le verser en impôt aux différents gouvernements. Selon l'Institut Fraser le Canadien moyen paye près de 50% de ses revenus au Fisc.

(Suite à la page A-4.)

Fortement impliquée au sein du C.P.A. Lames Argentées

Chantale Nadeau couronnée "bénévole de l'année"

Plus de 500 personnes assistent au Gala

(Lac-Mégantic) Un peu plus de 500 personnes ont pris part au couronnement de Mme Chantale Nadeau à titre de "Bénévole de l'année" lors de la première édition du prestigieux Gala "Honneur aux bénévoles" présenté, le 20 juin dernier, dans l'enceinte du Centre Mgr Bonin. Par ailleurs, les personnes présentes ont pu applaudir le travail bénévole de 12 autres méganticois et méganticoises.

Yves Bellefleur

Ces grands bénévoles sont Jacques Boulanger, lauréat du secteur loisir de même que Léopold Pilote, grand récipiendaire du secteur

Chevaliers de Colomb; Denise Brault-Roy de la Chorale Les Riverains; Jeanne d'Arc Bellefleur au sein des Dames Auxiliaires bénévoles; Aurèle Dulac de la ligue Mixte de Ballon-Volant Labatt 50; Hélène

Le comité de sélection du Gala "Honneur aux Bénévoles" a reconnu Mme Chantale Nadeau du Club de Patinage Artistique Les Lames Argentées à titre de bénévole de l'année, en raison notamment de son immense travail accompli auprès de la jeunesse pratiquant le patinage artistique mais aussi dans la vie de tous les jours.

Fortement touchée par le geste de reconnaissance que

fête, la grande récipiendaire a été rapidement rejointe par plusieurs de ses proches qui savouraient, avec elle, cette reconnaissance. Après être montée sur l'estrade d'honneur, pour recevoir son trophée des mains du député François Gérin, la jeune méritante s'est dit très heureuse de recevoir un pareil honneur: "Ça fait chaud au coeur cette reconnaissance mais, ce titre ne revient pas à une seule personne, il revient à l'ensem-

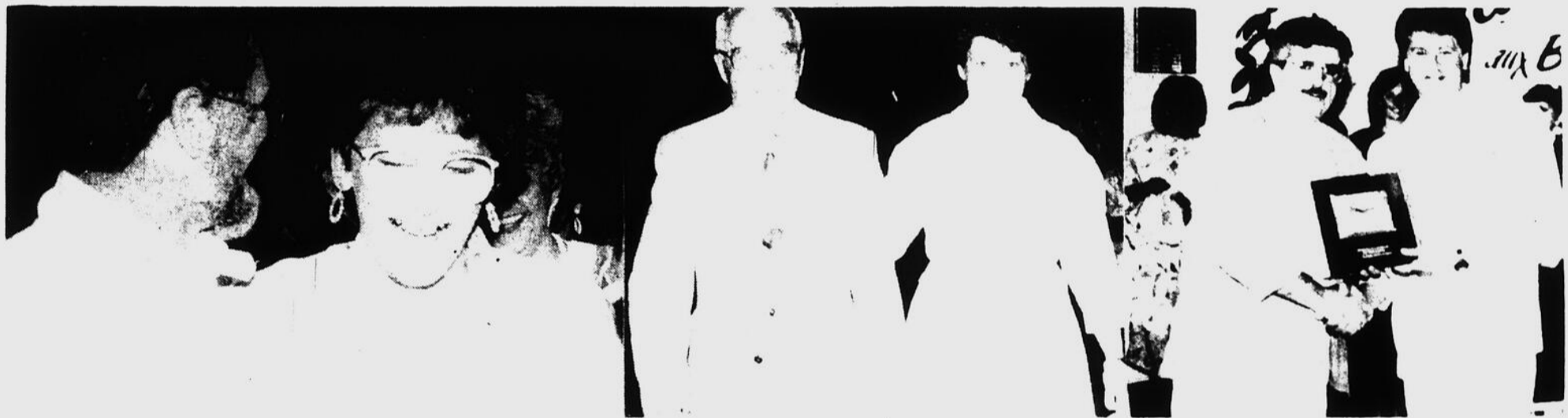
bénévoles et de supporters... je pense que le don de soi est le plus beau don que l'on puisse offrir à son entourage", de conclure Chantale Nadeau.

Dans son message d'ouverture, la présidente du comité organisateur du Gala, Mme Lisette Marceau-Vachon réitérait les objectifs même de cette soirée de reconnaissance qui, essentiellement se voulait le moyen de souligner le travail des bénévoles

la conseillère Vachon en faisant allusion au travail réalisé par un organisme comme la SPCA. "Enfin, nous voulons leur dire à ces bénévoles, un gros merci, un remerciement du fond du coeur, le dire bien haut alors que plusieurs le pensent tout bas."

Le comité organisateur remettait un certificat de reconnaissance à chacune des personnes mises en nomination. Quant aux méritants de chacune des catégories ou de chaque secteur, ceux-ci se sont vus remettre,

source, Anne-Josée Parads et Robert Dallaire complétaient à leur façon. "Cette soirée nous permet de rendre un vibrant hommage à tous ceux qui de par le don, de leur personne, de leur temps et de leur coeur, ont façonné, façonnent et façonneront à leur manière, le dynamisme et la vitalité de notre communauté", disait l'un et, "Sachez, vous tous bénévoles identifiés ou anonymes, combien jeunes et moins jeunes tiennent à votre disponibilité. Au nom de tous, un gros merci et que cette marque de reconnais-



Au moment de la nomination de Chantale Nadeau à titre de "Bénévole de l'année", plusieurs proches de la récipiendaire ont rapidement accouru auprès d'elle pour la féliciter. Elle ne pouvait cacher son émotion. Le sympathique Léopold "Carosse" Pilote est accompagné jusqu'à l'estrade d'honneur, par l'hôtesse afin de recevoir son attestation à titre de bénévole dans le secteur social

pour l'énorme travail réalisé au sein de la SSJB. Enfin, le conseiller Serge Latulippe s'est empressé de remettre la plaque au bénévole du secteur loisir soit, M. Jacques Boulanger, en vertu de son implication au Hockey Mineur.

social. Les dix autres méritants sont: Roger Carrier chez les 4-H; Claire Roy de l'AFÉAS; Christian Jacques du Club Royal Junior; Denis Lacroix chez les

Brochu de la SPCA; Robert Kenney bénévole pour le club Méganski; de même que Sr Thérèse pour son travail auprès des paroissiens.

l'on venait de lui signaler, Chantale Nadeau ne pouvait retenir son émotion. Lorsque son nom a retenti dans l'enceinte de l'aréna qui avait emprunté un air de

ble des bénévoles qui oeuvrent au sein des Lames Argentées de Lac-Mégantic. Ça ne dépend pas d'une seule personne mais de toute cette grosse famille de

de notre municipalité en leur rendant un hommage public: "Le bénévolat profite à la collectivité et dans certains cas, il profite même pour les animaux", lançait

en plus, une plaque souvenir de très grande beauté et qualité, signée par l'artisan René Mercier.

Enfin, les animateurs de la

sance soit pour vous un encouragement à poursuivre votre beau travail et pour tous les autres, une incitation à suivre votre exemple", lançait l'autre

Construction d'un immeuble résidentiel pour personnes retraitées

(Lac-Mégantic)- "Eden sur le lac", un projet de 43 unités résidentielles pour personnes retraitées autonomes, commence à prendre forme à deux pas du centre Hospitalier Lac-Mégantic, sur la rue Laval Nord.

Rémi Tremblay

Les promoteurs Roger Rancourt et Jacques Martin qui ont conçu le projet d'un tel immeuble "toutes commodités" à l'entrée nord de la ville estiment que les premiers espaces locatifs seront prêts à être aménagés vers la fin du mois de novembre. Il s'agira d'un édifice de trois étages abritant 43 chambres, dont six suites, et

offrant tous les services auxquels s'attend la clientèle de locataires visés.

On y trouvera notamment une cafétéria avec menus variés chaque jour, un vaste stationnement, des ascenseurs, un salon commun, une buanderie sur chaque étage, une salle d'amusements, salon de coiffure, bain tourbillon, grandes terrasses et galeries, services de

ménage et d'entretien et un système de sécurité et de communications approuvés.

Chaque unité de chambre sera offerte meublée, équipée d'un intercom intérieur et du système de télévision par câble. Un gardien de nuit assurera la sécurité de l'immeuble.

Aucune étude démographi-

que n'a été réclamée avant la préparation des plans et devis, mais si l'on en croit Statistiques Canada, la proportion de la population à la retraite est plus élevée que la moyenne provinciale, dans la région de Lac-Mégantic.

Les promoteurs misent beaucoup sur le site géographique, avec une vue imprena-

ble sur le lac, et sa proximité des services de soins de santé et des activités commerciales pour vendre leur "Eden" aux retraités autonomes.

Une compagnie de gestion doit être formée bientôt afin de permettre aux futurs locataires qui voudront investir dans l'immeuble locatif, de le faire avec l'engagement d'un taux de rendement avantageux.



Avant la fin de l'année, 43 unités de chambre pour personnes retraitées autonomes se dresseront tout à côté du centre Hospitalier Lac-Mégantic. (Photo l'Écho).

"Le lave-auto, toute une réussite!"

Samedi le 20 juin dernier avait lieu au Carrefour Lac-Mégantic le quatrième lave-auto de la Fête des Peres organisé par le Centre d'Emploi du Canada pour Étudiant (e)s. La journée a été couronnée d'un franc succès. En effet, cent quarante-sept (147) autos ont été lavées et essuyées

par les étudiants (e)s participant(e)s. Le temps ensoleillé et la bonne participation de la population a grandement contribué à la réussite de cette journée.

Onze étudiants ont participé à cette journée qui était sous la responsabilité de René Boulanger. Nous avions d'abord remis à chaque

étudiant participant 20 billets qu'ils devaient vendre au préalable, ce que plusieurs ont réussi à faire. L'argent qui provenait de la pré-vente des billets restait entièrement à l'étudiant (e) quand celui-ci (celle-ci) participait au lavage des voitures au cours de la journée du samedi 20 juin. L'argent recueilli le jour même pour les autos lavées sans billet a été distribué également entre les laveurs (euse)s.

Statistiques:
125 billets vendus 250,00\$
Autos lavées sans billet (100) 200,00\$
avec billet (43) 45,00\$
Total: 450,00\$

Rémunération moyenne: 450,00\$ div. par 11 étudiants=40,90\$/étu.

Nous vous donnons donc rendez-vous lors d'un prochain lave-auto qui se tiendra au mois de juillet.

Vos agents de placement étudiants
Anne-Josée Bouchard et René Boulanger



Ça bouge dans notre région!

Encore cette année, les municipalités de la région de Lac-Mégantic n'ont rien épargné afin de nous offrir une foule d'activités et de festivals aussi divertissants les uns que les autres. On assiste depuis quelques années à une prise en charge de plusieurs municipalités désireuses de créer une ambiance de fête dans notre région.

n'en tient qu'à vous de la découvrir!

Les agents d'informations touristiques

En plus de divertir la population environnante, ces festivités ont l'avantage d'attirer de nombreux visiteurs. Celles-ci les incitent à parcourir notre région, et par le fait même, d'en faire connaissance plus étroitement. On se doit d'être fier de nos festivals et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les sauvegarder. C'est pour cette raison qu'au cours des prochaines semaines, je me ferai un plaisir de vous tenir au courant des activités ou festivals se déroulant dans notre magnifique région.

Abolition des frais interurbains Milan-Lac-Mégantic

Conseil de radiodiffusion et de télécommunication du Canada (C.R.T.C.)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

À qui de droit,

Par la présente, le Centre Instructif et Récréatif des Femmes de Lac-Mégantic inc. (CIRF) dans une démarche de solidarité avec la population de Milan, réclame l'abolition des frais d'interurbains entre Milan et Lac-Mégantic, frais qui auraient dû être supprimés depuis fort longtemps. C'est une injustice flagrante en 1987 que de maintenir ainsi cette municipalité dans l'isolement.

CONSIDÉRANT QUE: Lac-Mégantic regroupe les services essentiels de base (médecin, hôpital, dentistes, pharmacie, CLSC, magasin, etc.).

CONSIDÉRANT QUE: Milan est une municipalité défavorisée au niveau de ces mêmes services et de plus, c'est une localité à faible revenu.

CONSIDÉRANT QUE: Lac-Mégantic est la localité la plus importante et la plus près de Milan.

CONSIDÉRANT QUE: La distance entre Milan et Lac-Mégantic (25km) est moindre que plusieurs municipalités qui ont déjà ce service gratuit depuis de nombreuses années, par exemple:

- Lac-Mégantic - St-Sébastien (33km)
- Lac-Mégantic - Lac-Drolet (31km)
- Lac-Mégantic - Stornoway (29km)
- Lac-Mégantic - Woburn (29km)

NOUS insistons auprès du conseil de radiodiffusion et de télécommunication du Canada (C.R.T.C.) afin qu'il corrige cette situation dans les plus brefs délais. nous estimons qu'il est du devoir du C.R.T.C. de réparer ce préjudice causé à la population de Milan.

Espérant que vous vous pencherez sur cette réalité et que vous agirez promptement, nous vous prions d'agréer nos

...l'école N.D. de Fatima (Suite de la page A-2.)

Notre-Dame de Fatima. On évoquait alors la situation urgente de procéder à de pareils travaux d'agrandissement puisque le personnel cadre de la commission scolaire déplorait déjà un manque de locaux pour répondre aux normes minimales et qu'en septembre prochain, le problème ne pourra que s'accroître avec l'addition d'un groupe classe supplémentaire attribuable à l'augmentation importante de la population de Frontenac.

cessé d'augmenter ces dernières années. À l'heure actuelle, il existe environ 200 élèves de Frontenac qui se retrouvent sur les bancs d'école de Notre-Dame de Fatima. La plupart de ces enfants dînent à l'école dans un espace qui n'est pas une salle à dîner ou un caféteria. Il apparaissait essentiel que ces enfants aient, au moins, un service équitable eux qui ont déjà à passer l'heure de dîner à l'école au lieu d'être à la maison. Et c'était là une volonté de tous les commissaires d'offrir un service équitable pour tous les écoliers du territoire de la Commission Scolaire et le Ministre Ryan a bien répondu à ces attentes.

"D'ailleurs, nous disait, la présidente du conseil et également commissaire de quartier à Frontenac, "la population de notre secteur n'a

LU, VU, ENTENDU... (Suite de la page A-2.)

L'imposition n'est pas la même pour toutes les provinces. Les habitants de l'Île du Prince-Édouard, commencent à travailler pour eux, le 30 avril; Terre-Neuve le 25 mai; Nouvelle-Écosse le 31 mai; le Nouveau-Brunswick le 10 juin; le Manitoba le 11 juin, la Saskatchewan le 16 juin; la Colombie-Britannique le 25 juin; l'Ontario le 27 juin; le Québec le 3 juillet, l'Alberta le 21 juillet.

Selon une étude de l'Agence canadienne de développement international, 65 p. cent de l'aide au Tiers Monde offerte par Ottawa retourne au Canada grâce à l'achat de biens ou de services au pays.

sentiments les meilleurs.

Agnès Talbot-Quirion
coordonnatrice
Centre Instructif et Récréatif des Femmes
5368 Frontenac — Tél: 583-4575
Lac-Mégantic, P.Q. G6B 1H3

c.c. Bell Canada
Écho de Frontenac
Monsieur François Gérin, député
Robert Lessard, maire de Milan

De la poudre aux yeux!

Le ministère de la Santé et des services sociaux n'a pas répondu à l'appel pressant des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence. S'il faut reconnaître qu'un pas a été franchi, l'enjambée est nettement insuffisante pour assurer un réseau de ressources viables. Le MSSS propose par son plan triennal l'atteinte de \$175,000 plus par diem sur trois ans soit moins de 50% des besoins des maisons.

Encre une fois, et cela depuis plus de dix ans, le MSSS contraint les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence à recourir à la communauté et au bénévolat pour combler cet écart de 50% si elles veulent maintenir leurs services de base. Cette même communauté a pourtant sollicité du MSSS une solution au sempiternel problème du financement de ces ressources communautaires.

L'actuel gouvernement a fait la sourde oreille. Et pourtant, le Conseil consultatif canadien du Statut de la femme signale la nécessité d'accroître le nombre de places pour les femmes victimes de violence et leurs enfants ainsi que le soutien gouvernemental aux maisons d'hébergement. Si la proposition du MSSS semble finale, l'urgence de la situation nous oblige à la considérer provisoire.

À Lac-Mégantic le conseil d'administration de La Bouée est très déçu de la réponse incohérente de notre gouvernement. La menace de fermeture plane toujours. Au début de l'automne les énergies devront encore être consacrées à la question du financement.

Martine Beauceage
Vice-présidente
Conseil d'administration

Réseau temporaire pour la distribution des chèques du gouvernement du Québec

Pour pallier l'interruption des services postaux, le gouvernement du Québec a mis sur pied un réseau temporaire de distribution des chèques constitué principalement de tous les centres Travail-Québec, des bureaux régionaux de la Commission de la santé et de la sécurité au travail et des centres de services locaux de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Ce réseau temporaire s'adresse aux bénéficiaires de l'aide sociale et des rentes du Québec, de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, de la Régie de l'assurance automobile du Québec et de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assu-

rance du Québec. Il n'implique pas la distribution des chèques d'allocations familiales du Québec.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau temporaire, les bénéficiaires concernés sont priés de présenter une pièce d'identité (carte d'assurance-maladie, permis de conduire et pour les prestataires de la RRQ, la carte d'assurance-sociale) lorsqu'ils se présenteront aux centres de distribution temporaire.

Tous les bénéficiaires des programmes et régimes énumérés précédemment sont invités à consulter les journaux de leur région afin de connaître le détail de la démarche à suivre pour obtenir leur chèque.



Redonnons chaque jour, à notre Québec, son visage de plus en plus français, chaque année.

En avons-nous eu à souhait de la chaleur... oui et pourtant, ce n'est pas tout ce qu'elle veut nous servir cet été, mais le commencement seulement...

Non seulement il va falloir nous chausser pour... la recevoir, mais aussi nous vêtir pour l'accueillir.

Conserver sa langue et retenir sa langue sont deux phrases qui se ressemblent, mais qui n'ont pas du tout la même signification.

Cette langue, nous la parlons mieux, cela est reconnu, mais encore faut-il continuer à la mieux parler toujours.

La troisième grande cause de la mort, c'est l'accident de la route. Soyons donc de plus en plus prudents, sur la route.

Le bon vieux dollar semble réaliser qu'il a deux ailes et il s'en sert pour monter.

Il s'est si longtemps contenté de nager entre deux eaux.

L'ÉCHO
FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL fondé en 1929 et publié le mardi matin

Redaction-Administration
5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic
G6B 2G5 - Tél. (819) 583-1630

MEMBRE des HEBDOS A-1 des HEBDOS du CANADA et de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION

ABONNEMENT

CANADA
1 an: 19,00\$
2 ans: 34,00\$
ÉTATS-UNIS
1 an: 47,00\$

Courrier de 2e classe
Enregistrement no. 114R

Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale

Présidente
Mme L. Philippe Poulin

Directeur-Général
Gaetan Poulin

Directeur de l'information
Remi Tremblay

Journaliste
Yves Bellefleur

Conseillers-publicitaires
Gaetan Poulin
Remi Tremblay

Secrétariat:
Administration
Publicité-Abonnement
Lorraine Poulin
Lise Paradis
Violette Savard
Suzanne Poulin
Danielle Poulin

PHOTOCOPOSITION ET MONTAGE:
Multi-Concept
Ronald Martel inc.
Sherbrooke

IMPRESSION:
Communications des Cantons Inc.
Sherbrooke

Un succès éclatant, la soirée "Honneur aux Bénévoles"!

(Suite de la page A-3.)



Les animateurs de la soirée: Anne-Josée Paradis et Robert Dallaire.



Une partie de la foule avec en premier plan, la table réservée à la Ville de Lac-Mégantic. On peut y apercevoir le maire Jean-Guy Cloutier ainsi que le député François Gérin.



Lisette M. Vachon.



Le président de Trans-Autonomie de Lac-Mégantic, M. Maurice Richard remet ici, à Mme Hélène Brochu, une magnifique plaque en signe de reconnaissance pour son travail bénévole auprès des petits animaux à Lac-Mégantic (SPCA). Mme Jean-Louis Dumas remet une pareille plaque à la bénévole de la catégorie socio-culturelle et socio-éducative (enfants et adultes) Mme Denise Brault-Roy de la Chorale Les Riverains. Par ailleurs, c'est Mme Claire Roy de l'AFEAS de

Lac-Mégantic qui a reçu la reconnaissance dans la catégorie club social féminin, elle est accompagnée de Mme Jeannine Lavallée du comité organisateur du Gala. En terminant, Christian Jacques fut le récipiendaire dans la catégorie activité physique et sport plein-air (jeunes) il reçoit ici son prix des mains de M. Georges Komeryl



Présidente des Dames Auxiliaires Bénévoles, Mme Jeanne d'Arc Bellefleur est accompagnée d'une hôtesse, en allant chercher son méritas dans la catégorie Organisme social. De la Congrégation Notre-Dame, Sr Thérèse Boulet reçoit ici sa plaque des mains de Mme Claudette Lessard, Enfin,



Roger Carrier, "l'ami de la forêt" (4-H) s'approche de l'estrade afin d'y recevoir la précieuse plaque pour sa grande implication bénévole.



Pierre Bédard du bureau du tourisme de la région de Mégantic souligne le travail bénévole de M. Robert Kenney du Club Méganski, ce dernier ayant été choisi bénévole de la catégorie Plein-Air (adultes et familial.) Denis Lacroix du conseil 2043 des Chevaliers de Colomb est chaleureusement



félicité par le conseiller Fernand Grenier. Par ailleurs, Mme Catherine Vachon remet à M. Aurèle Dulac, la pièce de reconnaissance qu'il a gagné dans la catégorie activité physique est sport.



Le Barrage cause de pollution Mémoire de l'Association pour la protection du lac (suite)

Nous n'avions jamais connu de poussée d'algues flottantes qui ressemble à du "tapioca" avant d'avoir un barrage régulateur. Le barrage "Stearns" inondait au printemps en période froide, mais le lac se vidait lentement (par le dessus) au cours de l'été et les berges pouvaient alors jouer leur rôle de filtre naturel.

D'ailleurs le biologiste Pierre Landry du ministère de l'Agriculture nous a suggéré d'insister pour faire modifier ce barrage qui conviendrait mieux à des besoins hydroélectriques.

De plus, nous avons constaté la situation suivante, pendant la période de temps située entre les deux barrages, c'est-à-dire après la destruction du barrage Stearns et la construction de votre barrage. Les glaces d'hiver sur lesquelles s'accumulaient toutes les saletés notamment charbons de cheminée et autres débris, descendaient la rivière au printemps, libérant ainsi en bonne partie le lac d'une quantité de pollution que la rivière éliminait facilement au moyen de ses rapides et de son oxygénation naturelle. Maintenant toute la saleté, reste dans le lac et descend pour y enrichir le fond et y faire pousser les algues.

D'autre part, en août 86, le lac ayant été maintenu à un niveau moyen trop élevé, le barrage n'a pu jouer son rôle de régulateur (en emmagasinant l'eau) des pluies abondantes qui suivirent et ainsi empêcher les dommages qui se sont produits le long de la Rivière Chaudière à cause de l'inondation (notamment à St-Martin).

Afin d'atteindre le but poursuivi par l'Association, soit la protection maximale des eaux du lac Mégantic, nous demandons une modification à la politique d'administration du barrage et certaines modifications, les moins dispendieuses possibles à sa structure.

Politique d'administration du barrage

Compte tenu de ce qui précède, soyez assurés que nous comprenons et souscrivons aux besoins de ceux, qui sont en aval sur la rivière Chaudière.

Nous ne souhaitons pas non plus un niveau stable.

En résumé nous souhaitons un niveau qui oscille au cours de l'été entre 1293 pi et 1294,5 pi, soit un niveau moyen un pied plus bas que le présent niveau de 1295 pi.

Le niveau retenu doit être suffisamment bas, pour procurer une marge de sécurité additionnelle pour contrôler les coups d'eau de façon à éviter l'érosion des propriétés riveraines, et suffisamment bas, pour favoriser en période d'été, et de croissance de la végétation. L'existence d'une grève, sur la plus grande partie du périmètre du lac, permettant ainsi la régénération naturelle des rives, et la réapparition d'une grève, capable de jouer son rôle, de filtre naturel.

Nous croyons de plus que le ministère, devrait modifier une ou des portes de retenue du barrage, en pratiquant une ouverture rectangulaire dans le haut, de façon à y laisser passer la majeure partie du débit minimum d'eau, (300 p.c.u. - sec.) de la période de sécheresse, par-dessus la porte, au lieu de par-dessous, et un maximum d'eau en période d'inondation de façon à ce que l'eau passe toujours par dessus le barrage. (Voir annexe 3,4,5). Le tout afin de permettre l'élimination plus rapide et prioritaire des eaux de surface, surtout en période critique, de façon à limiter le plus possible l'émergence de milieux favorables au développement des algues et autres micro organismes.

Nous estimons aussi qu'il serait essentiel de revoir l'échelle à poissons qui est inefficace et qui nuit à la circulation naturelle des poissons. Cela prive le lac Mégantic d'une part importante du renouvellement normal des espèces. Vous trouverez ci-inclus copie d'une résolution du club Chasse et Pêche, qui représente bien ce que nous pensons du sujet.

Nous demandons qu'une nouvelle politique d'administration du barrage, soit élaborée, non seulement avec les experts du domaine hydrique, mais aussi avec le concours des biologistes de votre ministère, de façon à tenir compte, lorsque vous fixez le calendrier, des niveaux d'eau du lac de besoins tels que:

- La fraie d'automne...(truite grise...tête du lac)
- La fraie de printemps...(éperlan à la Victoria)
- La chasse au canard...(rivière de la réserve Gosford...)
- Etc...

Nous croyons également que la communauté régionale par la M.R.C. et la ville de Lac-Mégantic et les municipalités environnantes, devrait participer à l'élaboration de cette politique. En plus, on devrait permettre la participation d'organismes locaux comme le Club de Chasse et Pêche et l'Association pour la Protection du lac Mégantic qui ont une vue factuelle et quotidienne, de nos besoins, et leurs recommandations doivent être prises en considération.



À la demande de votre ministère, et du M.A.M. notre communauté régionale a, au cours des dernières années, fait des efforts réels, pour limiter le plus possible la pollution de notre lac, sous toutes ses formes.

Nous avons exigé de nos riverains et de nos municipalités, l'installation de fosses septiques, et champs d'épuration, application de règlements plus sévères sur l'utilisation des rives...etc.

Nous venons donc aujourd'hui demander au ministère de l'Environnement de faire sa part, en faisant lui aussi son petit bout de chemin pour nous aider à améliorer la qualité de notre plan d'eau. Car votre ministère a aussi sa part de responsabilité, face à nos misères écologiques. Il y aurait lieu pour lui de corriger son ouvrage hydrologique et d'en modifier l'administration.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter des modalités à suivre pour améliorer le plus possible cette situation.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.
L'Association pour la protection du lac Mégantic.

Par le Comité du barrage
Luc Lin Bourque
5335 Frontenac
Lac-Mégantic
Co. Mégantic-Compton
tél: 819-583-2262

DANGER

BOMBE A RETARDEMENT

La moindre négligence avec un feu d'abattis peut déclencher un incendie.
C'est une bombe à retardement. Ne l'amorcez pas!

VOITRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CONSERVATION

L'information du public assurée par

LES HEBDOS RÉGIONAUX

ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

ACHETONS BRANCHES de SAPIN et CÈDRE

en ballots d'environ 40 livres diamètre de branches 1/2 pouce 70\$ la tonne livrée à l'usine

TRANSFORMATION VEGETALE DE L'ESTRIE INC.

Jean-Marc Lacroix

619, Chemin Dell MILAN Tél.: (819) 657-4506

CONSTRUCTIONS PATRICK BOUCHER enr. ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Pour tous GENRES DE FONDATIONS résidentielle, commerciale ou industrielle

CONFIEZ VOS TRAVAUX A UN EXPERT

qui effectuera vos travaux à des PRIX COMPÉTITIFS pour une QUALITÉ SUPÉRIEURE

TRANSPORT de TERRE GRAVIER PIERRES et SABLE

NOUVEAU CETTE ANNÉE ENTREPRENEUR en EXCAVATION de TOUT GENRE

- Travaux agricoles, octroies
- Champs d'épuration
- Fosses septiques

PRIX COMPÉTITIFS

Constructions Patrick Boucher Enr.

AuJet - tél.: 819-583-0150

GALA "Honneur aux bénévoles" '87

La direction du Gala tient à féliciter chaleureusement

- la bénévole de l'année **CHANTAL NADEAU**
- le bénévole, secteur social **LÉOPOLD PILOTTE**
- le bénévole, secteur loisir **JACQUES BOULANGER**

ainsi que es candidats(es) élus(es) ou mis(es) en nomination.

MERCI... à tous ces bénévoles pour leur grand dévouement dans notre communauté.

MERCI... à toutes les associations, clubs, organismes, pour leur coopération dans le choix des mises en nomination.

MERCI... aux membres du comité organisateur et autres bénévoles, à ceux qui ont contribué aux montages et aux décors du Gala, spécialement **JACQUES VERREAU**, pour la conception des décors.

MERCI... à nos précieux commanditaires:

- VILLE de LAC-MÉGANTIC
- BREUVAGES MÉGANTIC inc.
- LE C.L.S.C.
- MENUISERIE MÉGANTIC
- ODETTE FLEURISTE
- Distribution PIERRE BÉDARD

MERCI... à nos charmantes hôtesse;

MERCI... à tous nos collaborateurs... en particulier:

- CLUB LIONS LAC-MÉGANTIC
- C.P.A. "LES LAMES ARGENTÉES"
- VILLE DE LAC-MÉGANTIC

LE COMITÉ ORGANISATEUR
LISETTE MARCEAU, présidente

La Semaine provinciale des municipalités soulignée à Piopolis

Une autre édition de l'importante dégustation annuelle de vins et fromages était présentée, le 7 juin dernier à la salle municipale de Piopolis.

Organisée par les autorités municipales de l'endroit, cette dégustation de vins et fromages avait un caractère particulier cette année puisque l'événement était présenté à l'intérieur de la Semaine Provinciale des Municipalités. Profitant de cette semaine spéciale, il y avait organisation d'un concours du maire ou de la mairesse d'un jour.

L'activité spéciale a pris l'après-midi dans le village de Piopolis. Parmi les invités d'honneur, il faut mentionner l'abbé André Giroux du regroupement paroissial; Mme Laura Grenier, doyenne de la municipalité; M. le maire Lucien Beaulé de Piopolis de même que Madame et MM les conseillers, Charlotte Thivierge,

Jean-Guy Bêliveau, Marcel Beaulé, Charles-Auguste Lafontaine ainsi que le directeur de l'école de Piopolis, M. René Charbonneau.

Prenant la parole, le maire Lucien Beaulé a souhaité la bienvenue à tous les participants à cette journée spéciale. Il en a également profité pour glisser un mot à propos de la semaine provinciale des municipalités pour ensuite, faire la description du concours "maire d'un jour" qui a permis à des étudiants de niveau primaire d'effectuer une élection municipale dans leur milieu. D'ailleurs, cinq étudiants-candidats se sont présentés à cette élection municipale scolaire dont l'organisation est revenue à la conseillère Charlotte Thivierge.

Ces candidats et candidates sont: Maudé et Delphine Verreault, Yanick Thivierge

Daniel Grenier et Caroline Lafontaine, cette dernière, fille de Charles et Louise Lafontaine, fut élue "Maire d'un jour". Les étudiants étaient également invités à produire des dessins représentant différents services publics de la municipalité, des mérites furent remis aux plus beaux dessins dans différentes catégories par le directeur de zone scolaire, M. Hugues Arguin.

Il faut ici souligner cette merveilleuse idée de la conseillère Thivierge dont le projet a été exécuté par les enseignants de l'école primaire. Ensuite, est venu le moment de la tant attendue dégustation préparée par Mme Clémence G. Lafontaine et M. Yves Lafontaine, assistés d'une équipe dynamique.

Un sincère remerciement à ceux et celles qui ont participé à l'organisation de l'activité ainsi qu'à tous ceux qui y ont pris part.



Maire d'un jour, Caroline Lafontaine signe le livre d'or de la municipalité. Dégustation de vins et fromages, une table très bien présentée. Félicitations à l'équipe de Mme Clémence Lafontaine.



Le maire de Piopolis, M. Lucien Beaulé (extrême gauche) et le directeur d'école, M. Charles-Auguste Lafontaine posent en compagnie des jeunes étudiants et étudiantes qui ont participé à



l'élection municipale. A droite, une partie des élèves de l'école primaire qui participaient au concours de dessin.

M. Louis Périnet, président de la campagne 1987 de Centraide Estrie

SHERBROOKE, le 15 juin 1987- Me Louis Périnet a accepté la présidence de la campagne 1987 de Centraide Estrie, campagne qui se déroulera en octobre prochain.

Notaire associé chez Lagassé Bolduc, Lagassé Gérin, Me Périnet est aussi connu pour son implication sociale. Il est vice-président du Club Richelieu de Sherbrooke, fait partie du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Sherbrooke et siège à la corporation de l'Hôpital St-Vincent de Paul. De plus il a oeuvré à Centraide Estrie depuis 1985 en tant que vice-président du secteur professionnel et vice-président du secteur commerces et industries. Il est natif de Lac-Mégantic.



Salaire minimum Le gouvernement annonce une hausse de 0,20 cents/l'heure

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, M. Pierre Paradis, a annoncé aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, que le salaire minimum sera haussé, à compter du 1er octobre prochain, de 0,20 cents l'heure de 4,35 \$ à 4,55 \$ l'heure.

Par cette augmentation du salaire minimum, en plus du taux général qui passera de 4,35 \$ à 4,55 \$ l'heure, le taux applicable aux salariées à domicile sera haussé de 3,63 \$ à 3,83 \$ l'heure et le salaire applicable au domestique restera chez son employeur, soit de 1,50 \$ à 1,70 \$ par

semaine.

Signalons que cette annonce gouvernementale tou-

chera près de 125 000 travailleurs et travailleuses, principalement des jeunes

et des femmes dont un bon nombre travaillent à temps partiel.

France Lacroix



Le Salon Guy est fier d'annoncer à sa clientèle ainsi qu'à la population féminine de la région l'arrivée de France Lacroix au sein de son équipe d'expérience!

APPELEZ A: 583-1167.

Salon Guy

586, Frontenac COIFFURES POUR DAMES LAC MEGANTIC

À LA TABLE DES COMMISSAIRES

C.S.
LAC-MÉGANTIC



Comité exécutif

Commission scolaire Lac-Mégantic.

À une réunion régulière du Comité Exécutif de la Commission Scolaire Lac-Mégantic, tenue au centre administratif, 4730 rue Dollard, Lac-Mégantic, le 9^e jour de juin 1987, à 19:30 heures. Sont présents: M. Jules Latulippe, M. Rock Couet, Mme Louise Denis, commissaires; Mme Marjolaine Gauthier, représentante du Comité de Parents, Mme Diane Mercier, représentante du Comité de Parents. Sous la présidence de Mme Jeanne G. Bédard.

Mme Jeanne G. Bédard, présidente, souhaite la bienvenue à Mme Diane Mercier, nouvelle représentante des parents au Secondaire.

Engagement de la secrétaire services ressources humaines & Sec. général.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de Sélection; il est proposé par Mme Louise Denis et résolu à l'unanimité que Mme Jeanne C. Ménard soit engagée comme secrétaire à temps plein aux services des ressources humaines & secrétariat général et ce, comme employée à l'essai pour une période de soixante (60) jours de travail, tel que stipulé à la clause 1-2.13 de la convention collective recouvrant cette catégorie de personnel, ledit engagement effectif à compter du **16 juin 1987**.

Acceptation des déboursés mai 1987.

Il est proposé par M. Jules Latulippe et résolu à l'unanimité que soient acceptés, pour le mois de mai 1987 les déboursés, chèques # 5293 à # 5664, pour la somme de 769 172,33\$.

Comptes à recevoir

CONSIDÉRANT le refus de certains parents à payer les coûts du matériel périssable 1986-1987; CONSIDÉRANT les taxes dues depuis trois ans, incluant l'année 1986-1987; Il est proposé par M. Jules Latulippe et résolu à l'unanimité que la Commission Scolaire Lac-Mégantic entame les procédures afin de récupérer ces comptes.

Demandes de congés sans solde

Il est proposé par M. Rock Couet et résolu à l'unanimité que des congés sans solde soient accordés aux enseignants suivants:

M. Alain Cournoyer	100%
M. Marcel Grenier	41%
Mme Solange St-Onge	35%
Sr Lisette Fillion	21%
M. Alain Perreault	15%

Engagement d'enseignants 1987-1988, contrats à temps partiel

CONSIDÉRANT les congés sans solde déjà accordés pour l'année scolaire 1987-1988; Il est proposé par Mme Louise Denis et résolu à l'unanimité qu'en remplacement des enseignants en congé sans solde les enseignants suivants soient engagés pour l'année scolaire 1987-88 et ce, avec un contrat à temps partiel;

M. Michel Boulet en remplacement de M. Bernard Perron,
M. Normand Beaudoin en remplacement de M. Jacques Blanchet, Mme Hélène Ouellet en remplacement de Mme Gisèle R. Fournier, Mlle Suzanne Martin en remplacement de M. André Gingras, Mme Pierrette T. Blanchet en remplacement de M. Alain Cournoyer, Mlle France Dodier en remplacement de M. Marcel Grenier, Mlle Solange St-Onge, Sr Lisette Fillion.

Adhésion aux banques d'information de la société Grics

Il est proposé par M. Jules Latulippe et résolu à l'unanimité: QUE la Commission Scolaire Lac-Mégantic adhère à la banque d'information BIM (Banque d'instrument de Mesure) de la Société GRICS; ET QUE Mme Colette R. Laroche soit désignée comme utilisateur et autorisée à signer pour et au nom de la Commission scolaire Lac-Mégantic les documents concernant cette adhésion.

Amendement à la résolution C.E. 2148-86 délégué à l'A.R.S.S.E.

Il est proposé par Mme Louise Denis et résolu à l'unanimité que la résolution C.E. 2148-86 soit amendée de la façon suivante: en changeant le nom de M. Raymond Bastarache par celui de Mme Diane G. Gilbert.

Demande de l'O.T.J. St-Romain.

Il est proposé par M. Rock Couet et résolu à l'unanimité: QUE la C.S.L.M. autorise l'utilisation, sans frais, de la salle de l'école de St-Romain ainsi que l'utilisation d'un local classe pour la tenue de leur exposition artisanale. Il est entendu que la salle et le local de classe devront être remis dans le même état qu'ils étaient avant l'utilisation par l'Oeuvre des terrains de Jeux de St-Romain.

C.E. 2286-87 Levée de la réunion

Il est proposé par Mme Marjolaine Gauthier et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée. **Adopté.**

À une session spéciale du Conseil des commissaires de la commission scolaire Lac-Mégantic tenue au centre administratif, 4730 rue Dollard à Lac-Mégantic, le 9^e jour du mois de juin 1987, à 20:30 heures. Sont présents: M. Bruno Campagna, M. Jules Latulippe, M. Robert Roy, M. Gilles Gagnon, M. Rock Couet, Mme Lise B. Gosselin, Mme Claire L. Boulanger, Mme Louise Denis et M. Jean-Paul Bédard, commissaires. Mme Marjolaine Gauthier et Mme Diane Mercier, du comité de parents, sous la présidence de Mme Jeanne G. Bédard.

Projet de politique animation en pastorale

Il est proposé par M. Jean-Paul Bédard et résolu à l'unanimité que le projet de politique en animation pastorale soit accepté, tel que présenté.

Rappel des enseignants mis en disponibilité.

Il est proposé par M. Bruno Campagna et résolu à l'unanimité d'annuler les mises en disponibilité des enseignants suivants: M. Yves Gilbert et M. Armand Paquet.

Projet de construction entrepôt Polyvalente Montignac.

M. Clermont Fortier, coordonnateur, présente le rapport d'ouverture des soumissions concernant le projet de construction d'un entrepôt à l'école Polyvalente Montignac. Il informe les commissaires des négociations qui ont eu lieu dans ce dossier.

Projet de construction entrepôt Polyvalente Montignac.

Il est proposé par M. Jules Latulippe et résolu à l'unanimité que le projet d'entrepôt à l'école Polyvalente Montignac soit réalisé au coût total de 60 000\$; ET QUE la commission scolaire Lac-Mégantic utilise 10 000\$ sur le surplus anticipé en 86-87 pour permettre la réalisation dudit projet; QUE ledit contrat soit accordé à la firme "Les Constructions Gaétan Grenier Inc." pour un montant total de 56 982\$; ET QUE la présidente, Mme Jeanne G. Bédard et la directrice générale par intérim, Mme Colette R. Laroche, soient autorisées à signer pour et au nom de la Commission Scolaire Lac-Mégantic, les documents relatifs à ce projet.

Demande d'allocation supplémentaire animation pastorale catholique au primaire.

Il est proposé par Mme Claire L. Boulanger et résolu à l'unanimité que la Commission scolaire Lac-Mégantic fasse une demande d'allocation supplémentaire auprès du Ministère de l'Éducation dans le cadre des mesures suivantes: Animation pastorale catholique au primaire 30011.1 Encadrement des animateurs de pastorale (C.E.C.) 30011.2 Service complémentaire en animation pastorale 30011.3 Perfectionnement des animateurs de pastorale au primaire.

Protocole d'entente Université de Sherbrooke

Il est proposé par M. Jean-Paul Bédard et résolu à l'unanimité que la commission scolaire Lac-Mégantic accepte un protocole d'entente avec l'Université de Sherbrooke concernant les projets spéciaux des étudiants et professeurs de l'Université de Sherbrooke; ET QUE Mme Colette R. Laroche, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer pour et au nom de la C.S.L.M., ledit protocole d'entente.

Application de la politique d'aide à la pension.

M. Jean-Claude Hallée, coordonnateur en adaptation scolaire, présente le rapport d'application de la politique d'aide à la pension pour l'année scolaire 1986-1987.

Sigle de la C.S.L.M.

Après discussion sur les sigles reçus, il est convenu de retarder la décision à ce sujet à une date ultérieure.

Comités de relations professionnelles cadres des écoles & administrateurs.

Il est convenu que: Mme Louise Denis et M. Rock Couet, nommés par la résolution C.E. # 2244-87, membres du C.R.P. du Personnel Cadre, soient les représentants de la C.S.L.M. au sein des comités de relations professionnelles des administrateurs et des cadres des écoles.

ÉQUIPEMENT DE SOUDURE MOBILE



- Équipement portatif sur roues
- Soudure à haute pression
- Électrique et acétylène
- Décalage d'eau
- Assurance complète
- Courte et longue distance

R. BOUCHER
Autos Radiateur
2387 Route 204
Frontenac 583-0304

SOUSCRIVONS!

HOO...AHH!

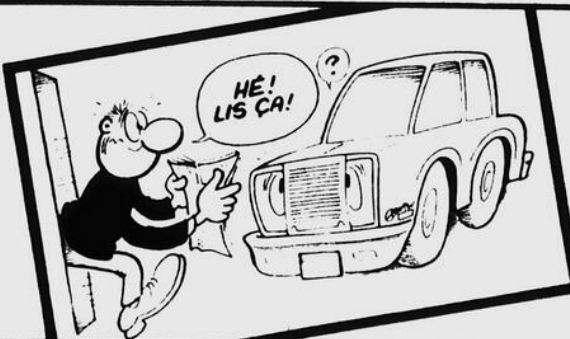


en douceur!

O'Keefe

Le 29 juin

UN GRAND JOUR POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU QUÉBEC



Consultez le supplément
Beau temps pour la sécurité routière
pour en savoir davantage.

Régie de l'assurance automobile
du Québec

Inauguration des nouveaux locaux de Confection Lac-Mégantic

(Lac-Mégantic) Entreprise méganticoise en plein expansion, "Confection Lac-Mégantic Inc.", spécialisée dans la fabrication de pantalons et shorts de sport, inaugurerait officiellement ses nouveaux locaux vendredi dernier, rue Villeneuve, à la suite d'une vaste projet d'agrandissement ayant nécessité un investissement total de plus de 400 000\$.

André Campeau

Fondée le 1er juin 1983, l'entreprise est toujours présidée par M. Denis Pépin. À l'époque, ce sont 24 employés (es) qui participaient au démarrage des opérations alors qu'aujourd'hui après avoir complété rapidement un projet d'agrandissement qui a porté la superficie totale de l'usine

de 3 200 à 13 200 pieds carrés, quelque 100 travailleurs participent quotidiennement à la bonne marche des opérations.

Jusqu'ici, "Confection Lac-Mégantic Inc." a reçu une contribution financière du gouvernement du Canada de l'ordre de 99 250\$ du Programme PDIR (Programme expérimental de création d'emplois communautaires) de l'O.P.D.Q.

Depuis plus d'un an, la progression phénoménale des ventes de la compagnie avait obligé la direction à aménager trois opérations majeures (taillage, assemblage et la finition) dans trois sites physiques différents. Ce qui, aux dires des dirigeants de l'entreprise, n'était pas sans apporter de graves problèmes de com-

munication, de transport et d'organisation du travail entre chacun des lieux de travail; d'où l'urgente nécessité de centraliser en un même endroit l'ensemble des étapes de fabrication.

Comme l'explique M. Pépin, "Confection Lac-Mégantic Inc." a pu asseoir sa constante progression sur les qualités d'une main-d'oeuvre expérimentée, des prix compétitifs, un cycle favorable du marché des vêtements ainsi que sur une réputation grandissante de la compagnie.

L'entreprise pouduit à la fois des vêtements "milieu de gamme", un peu plus stylisés, et standards, dans des proportions à peu près égales, sous des marques aussi prestigieuses que "Le Château", "Hollywood",



Invités d'honneur, employés et principaux clients de Confection Lac-Mégantic se côtoyaient lors de l'inauguration de l'entreprise. Ici, nous retrouvons le maire Jean Cloutier, la députée Madeleine Bélanger le p.d.g. de l'entreprise, M. Denis Pépin. Au second rang, M. Tony Mucardi et Peter Berald de "Tribul Sportswear"; Mme Dina Goumas et M. Cyd Scott de la Maison Ocean Pacific ainsi que M. Jacques Morin de la firme de vêtements "Hollywood". Ces Maisons d'affaires sont tous québécoises.



C'était la fête vendredi dernier chez Confection Lac-Mégantic alors que l'on procédait à l'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'entreprise spécialisée dans la fabrication de pantalons sports. Pour l'occasion, le patron avait libéré ses employés (es) pour une partie de l'avant-midi afin d'assister aux cérémonies d'inauguration.

"Océan Pacifique" etc... Les ventes sont principalement effectuées auprès de grossistes ou d'importantes chaînes de magasins et boutiques de vêtements au

Québec mais aussi au Canada.

Dans un marché toujours plus compétitif, explique M. Denis Pépin, les entreprises

qui consacrent leurs énergies à la spécialisation et surtout, à la qualité, comme Confection Lac-Mégantic Inc., sont promises à un bel avenir.

Les Isolations Grenier enr.



913, rue Colette, ST-LUDGER

Polyuréthane
Laine minérale soufflée
Recommandons les produits "RED TOP"
ESTIMATION GRATUITE

Frais vires acceptés
(819) 548-5397

Les avantages de la réforme fiscale 1987

Taux réduits, régime d'équité

Des questions? Composez

1-800-267-6647*

Renseignez-vous sur la réforme fiscale et vous.

Des brochures? Composez

1-800-267-6640*

Nous vous ferons parvenir des renseignements détaillés sur la réforme fiscale.

TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES SOURDS 1-800-267-6650*

*08h-20h HAE, lundi au vendredi, sauf les jours fériés



Ministère des Finances / Department of Finance
Canada

Canada

Boucles Pierre Bédard et Donald Morrison

Les Campeurs s'offrent une piscine!

(R.F.) Une piscine creusée de 20' X 50' vient d'être "livrée" aux campeurs des boucles Pierre Bédard et Donald Morrison, à La Baie des Sables. L'équipement, dont le coût incluant les aménagements paysagers atteint 15 000\$, est entièrement payé par l'Association des Saisonniers B.P.B. Inc., selon les termes d'un protocole d'entente intervenu plus tôt entre les campeurs, la Commission des sports et loisirs de Lac-Mégantic, gestionnaire du complexe récréo-touristique, et la Vil-

le de Lac-Mégantic, propriétaire des terrains.

Les locataires des emplacements de roulotte sur les deux boucles ont accepté d'assumer entièrement toutes les dépenses relatives à l'achat des équipements et des accessoires, les coûts d'installation, de gardiennage et d'assurances, rendant la piscine à caractère privé, tel que stipulé dans l'entente.

"La ville ne met pas un ou noir pour cette piscine; nous avons même payé comptant

le permis de construction que la ville s'est déchargée elle-même comme propriétaire du terrain" a précisé le promoteur du projet, Jean-Guy Poulin, l'un des trente-cinq campeurs saisonniers des boucles Pierre Bédard et Donald Morrison.

Selon lui, tous les règlements municipaux et provinciaux concernant la sécurité dans les bains publics

ont été respectés au-delà des normes minimales établies.

Les travaux d'aménagement de la piscine ont débuté vendredi matin, sous la surveillance du fournisseur, Piscines Frontenac et son représentant à Lac-Mégantic, Léonard Longchamps.



Vendredi midi, la piscine commençait à prendre forme au centre de la Boucle Pierre Bédard. (Photo l'Écho).



S'ADRESSE À VOUS!
Par: Rose Legault



La S.P.C.A. gagne un trophée

Lorsque j'ai appris il y a quelques semaines, qu'un gala se préparait pour honorer les bénévoles, j'avoue bien franchement que cela me laissa plutôt indifférente. Il faut que j'explique que dans mon esprit, reconnaître le dévouement des bénévoles et les féliciter, c'était comme si on félicitait une personne "d'aimer". Et comme l'amour est une chose qui se donne et qui n'attend jamais de remerciements, je trouvais donc la raison d'un gala presque "exagéré".

La SPCA était en nomination dans le secteur des "causes humanitaires". Déjà là, je me sentais comblée. Mais, lorsque l'animatrice dévoila la personne gagnante, et que cette personne était Hélène Brochu, responsable de la SPCA, alors là, les bras m'en tombèrent de surprise et je n'en croyais pas mes oreilles.

J'ai pris ce trophée comme une reconnaissance et un encouragement de la part des responsables de ce gala, (qui était en passant très sympathique). J'ai compris que ce trophée décerné à la SPCA par les gens de Mégantic, comme étant bien mérité dû à la cause que nous défendons tous, soit celle des animaux sans défense, et qu'elle répondait vraiment à un besoin collectif. Et cette reconnaissance, je l'avoue, arrivait dans un excellent moment, puisque depuis quelque temps, je sentais mon seuil de tolérance (par les personnes indifférentes à cette cause) totalement dépassé!

Ce que je souhaite du plus profond de mon cœur, c'est que ce trophée nous amène des personnes bénévoles qui nous donneraient quelques heures par semaine, afin que nous continuions à protéger et à aider la cause des

animaux, avant que nous ne soyons à bout de souffle. C'est le plus beau remerciement que l'on pourrait nous offrir!

Je tiens à remercier les personnes responsables pour avoir pensé à nous en nous offrant une belle gerbe de gratitude par ce trophée qui était, je l'avoue, bien mérité, mais surprenant!

Aujourd'hui, c'est la dernière chronique de la saison, et je recommencerai fin août à reprendre ces articles.

C'est l'été. Les vacances sont là, et beaucoup de gens partent en voyage. Il ne faudrait pas oublier les animaux, ou les négliger pendant cette période. Souvent aussi, on adopte des petits chats au début de l'été, et on les abandonne en août. Ces animaux nous reviennent au local par dizaine. Pensons à eux et continuons d'avoir du respect face à leur vie.

La SPCA va perdre aussi un employé modèle dans la personne de Daniel Grondin. Il était employé à notre refuge depuis plusieurs mois et son dévouement ne s'est jamais démenti. C'est une très grande perte, parce que Daniel savait agir avec sensibilité lorsque certaines décisions devaient être prises. Si Daniel quitte Mégantic, c'est qu'il n'a pu se trouver du travail par ici. C'est extrêmement dommage car c'est un employé en or. Il aurait tout aussi bien été excellent soit comme concierge ou n'importe quel autre travail similaire. Je suis très déçue qu'il n'ait pu se trouver un emploi ici et je suis surprise que ses qualités n'aient pas été assez appréciées pour être engagé.

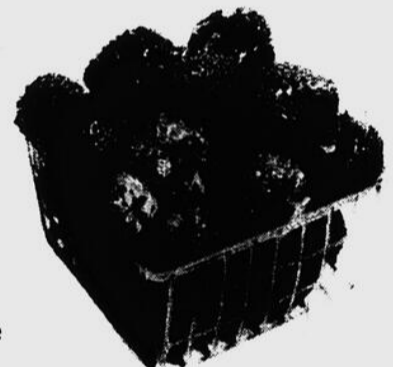
Là-dessus, je souhaite un très bel été à tous les amis des animaux.

SUPER VENTE

Édition Spéciale

- Surveillez notre circulaire
- Mise en marché pratique, efficace pour les consommateurs d'aujourd'hui!
- Bonne célébration de la Fête du CANADA

FRAISES FRAÎCHES
du Québec
,58^c chopine



Jus d'agrumes
1,39^s

SPÉCIAUX ANNONCÉS À LA TÉLÉVISION, CANAL 13 ET ENCORE PLUS:

SPÉCIALITÉ ESTIVALE:

STEAK B.B.Q.
à Prix défiant toute compétition
VIANDE DE CHOIX seulement.



Viandes-Vedettes

Boeuf haché mi-maigre 1,58 lb
Brochettes 2,08 lb
chacune

PASSEZ UN BEL ÉTÉ AVEC AXEP, des gens de chez nous!



SUPER MARCHÉ THÉBERGE inc. 583-1780
Centre-ville 5328, Frontenac LAC-MÉGANTIC

Commission scolaire des Cèdres

Budget de \$7 millions pour 1987-1988

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 8 juin 1987, les commissaires de la Commission scolaire des Cèdres ont adopté les budgets 1987-1988 du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement, pour des montants respectifs de 6 185 448\$ et de 742 938 \$.

Le financement (hors mis le surplus accumulé du 30 juin 1987) des dépenses 1987-1988 proviendra des sources suivantes:

Le Gouvernement du Québec: 95,6%; les taxes scolaires: 3,7%; divers: 0,7% pour un total de 100%.

La taxe scolaire pour la prochaine année a été établie à 11¢ du 100\$ d'évaluation, ce qui représente un montant de 29,42\$ pour la propriété résidentielle moyenne.

La Commission scolaire des Cèdres, dont le siège social est situé à Saint-Martin, a la responsabilité de l'enseignement primaire dans quelques onze (11) paroisses de la Beauce. Pour 1987-1988, on prévoit que 1624 élèves fréquenteront les quelques quatorze (14) écoles du territoire de la Commission scolaire des Cèdres.

Un commissaire pour Saint-Hilaire-de-Dorset.

À sa séance du 8 juin 1987, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Cèdres a procédé à la division par quartiers de son territoire, en vue des élections scolaires du 15 novembre 1987.

Faisant suite à différentes représentations de la population de la paroisse de Saint-Hilaire-de-Dorset, les commissaires ont décidé de réduire à un (1) commissaire la représentation de la

paroisse de Saint-Martin en faveur de la paroisse de Saint-Hilaire-de-Dorset.

C'est ainsi que la population de Saint-Hilaire-de-Dorset se verra représentée à la table du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Cèdres par un commissaire à partir du 15 novembre 1987.

Le tableau suivant montre la liste des quartiers scolaires qui prévaudront à l'occasion des prochaines élections.

Quartier 1: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Ludger.

Quartier 2: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Robert Bellarmin.

Quartier 3: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Gédéon.

Quartier 4: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Théophile avec une partie du territoire non-organisé adjacent.

Quartier 5: Tout le territoire de la paroisse de Saint-René.

Quartier 6: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Martin.

Quartier 7: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Honoré de Shenley.

Quartier 8: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Hilaire-de-Dorset.

Quartier 9: Tout le territoire de la paroisse de La Guadeloupe.

Quartier 10: Tout le territoire de la paroisse de Saint-Évariste.

Quartier 11: Tout le territoire de la paroisse de Courcelles.

OPTEZ POUR UNE EQUIPE EFFICACE EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE

- ENTRETIEN PRÉVENTIF
- CONVERSION DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE
- CHAUFFE-EAU
- TUYAUTERIE, ETC.

SERVICE 24 HEURES



RESIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL



GUY BOULE



GILLES BOULE



JEAN MARC MATHIEU

PLOMBERIE-CHAUFFAGE MEGANTIC inc.

3685, Lasalle, Lac-Mégantic

583-2525



INVESTISSEZ DANS VOTRE QUOTIDIEN! POUR LA CUISINE ET LA CHAMBRE DE BAIN

Venez visiter nos 2 salles de montre le jour ou le soir sur rendez vous!

Armoires stratifiées en mélamine ou en bois — Estimation gratuite

MENUISERIE MÉGANTIC

Bureau 583 1747 Res 583 1267

3953 Québec, Centre LAC MEGANTIC

VENTE

VENTE ÉTUDIANTS



Des étudiants passeront chez-vous dans quelques jours pour vous offrir...
Quoi!... Mais oui!...
Des sacs à ordures de marque Provigo

N'HÉSITEZ PAS À LES ENCOURAGER EN ACHETANT LEUR PRODUIT!

FAITES COMME



Embauchez les étudiants



ENCOURAGEZ LES ÉTUDIANTS

UNE ORGANISATION DU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA POUR ÉTUDIANTS DE VOTRE RÉGION ET EN COLLABORATION AVEC VOTRE SUPER MARCHÉ PROVIGO

Vente 50^e anniversaire

SIGO

CHEZ

RONA CENTRE-VILLE
PLUS DE 68 PRODUITS EN SPECIAL

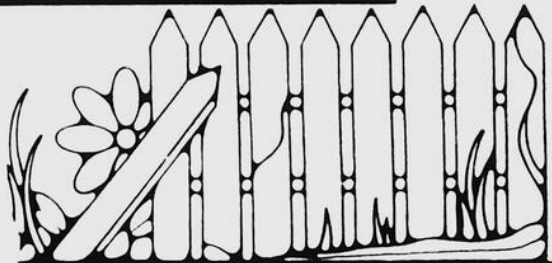
VOUS BÉNÉFICIEZ
EN PLUS DE 3% COUPONS RONA



TEINTURE PASTEL

22,87\$

Reste aux intempéries, au soleil et à la pluie.
Idéal pour décors de bois, panneaux, bardoux, toitures, clôtures, volets, meubles de jardin et poutres.



TOUS LES APPRÊTS

INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS EN SPECIAL

165-110 APPRÊT SEALER INT.	17,87\$
165-115 SOUS-COUCHE INT.	19,87\$
155-110 SOUS-COUCHE INT. émail	19,87\$
145-110 SOUS-COUCHE EXT. émail	22,87\$
265-160 SOUS-COUCHE EXT.	22,87\$



SUPER VENTE D'INTÉRIEUR 50^e ANNIVERSAIRE 1937-1987

21,87\$ SUPER LATEX SEMI-LUSTRE (162-110)	21,87\$ SUPER LATEX VELOUTÉ (161-110)	23,87\$ "UNE COUCHE" LATEX FINI PERLE (163-111)	22,87\$ SUPER ALKYDE FINI PERLE (120-110)	17,87\$ SUPER LATEX POUR PLAFONDS (160-112)
---	---	---	---	---

5 ans sans frais de 250 tonnes passés

SUPER VENTE D'EXTÉRIEUR 50^e ANNIVERSAIRE 1937-1987

20,87\$ SUPER EMAIL BRILLANT POUR PLANCHERS (151-617)	24,87\$ "UNE COUCHE" LATEX FINI LUSTRE (266-111)	23,87\$ SUPER ALKYDE FINI LUSTRE (140-110)	22,87\$ SUPER LATEX FINI MAT (260-110)
---	--	--	--

TOUS CES PRODUITS DISPONIBLES EN 300 TEINTES PASTEL sans frais supplémentaires

• ÉMAIL EXTÉRIEUR

140-110 BLANC TITANE Plus toutes les couleurs préparées.....

• Peinture à plancher extérieure

151-617 GRIS MOYEN Plus 3 autres couleurs préparées.....

• LATEX MAT EXTÉRIEUR

260-110 BLANC LYS Plus 3 autres couleurs préparées.....

• LATEX LUSTRE EXTÉRIEUR

266-111 BLANC Plus 3 autres couleurs préparées.....

23,87\$
20,87\$
22,87\$
24,87\$



23,87\$
7,57\$

Protège efficacement le métal contre la rouille.
Ne requiert pas d'apprêt.

Émail antirouille d'extérieur, offert en:
Blanc (631-110)
Aluminium (631-120)
Noir brillant (631-180)

SIGO AUTRES TEINTES 10% de RABAIS

TEINTURE HYDROFUGE

20,87\$

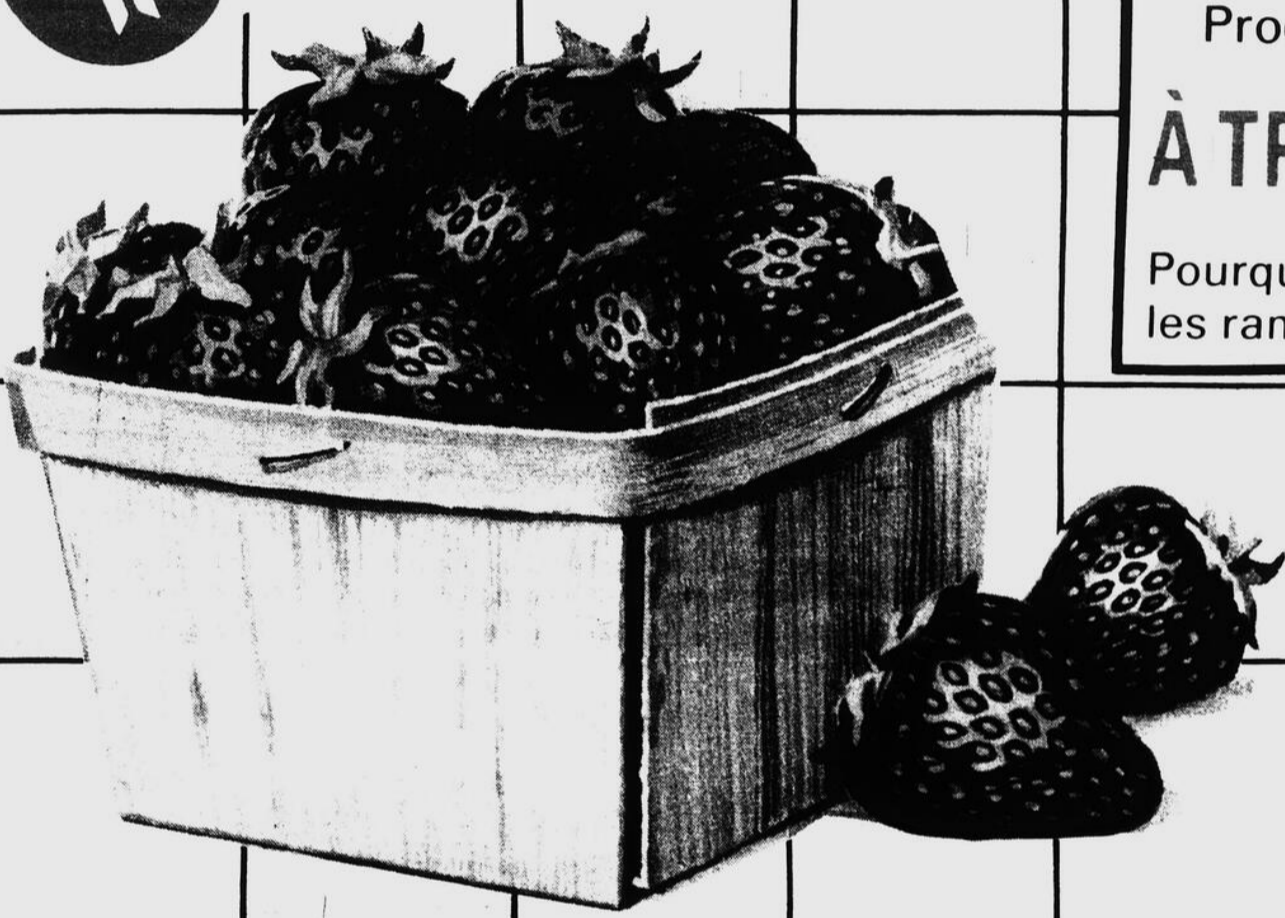
Fait glisser l'eau... comme sur le dos d'un canard!

Teinture hydrofuge semi-transparente pour le bois d'extérieur. Cadre de l'ouest, Sapporo de Colombie, Cadre ouest, Super bois.

QUINCAILLERIE Gérard AUDET (1984) INC.
5051 Frontenac, CENTRE-VILLE, LAC-MÉGANTIC 583-2223

CONSERVEZ CETTE PAGE POUR RÉFÉRENCES

SUPER SPECIAUX
chez PROVIGO
 80 CARREFOUR LAC MEGANTIC



VENTE DE FRAISES
FAITES VOS PROVISIONS
 Produit de l'Île d'Orléans
À TRÈS BON PRIX!
 Pourquoi vous pencher pour les ramasser quand PROVIGO

le fait pour vous!
SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET,

DÉBUT
 mardi le 30 juin
 à 8h00
 le matin.

VIANDE
BOEUF HACHÉ
 Mi-maigre
1,78 lb.

VIANDE
JAMBON CUIT
 à sandwichs
2,99 lb.

FRUITS ET LÉGUMES
SALADE en pomme
 du Québec, Canada no 1
,55^c

ÉPICERIE
GÂTEAUX
 éponge "Gailuron", Rég 1,69\$
,99^c

ÉPICERIE
LIQUEURS
 "Provigo" cola-orange-crème
 soda-ginger ale 750 ml
6/1,75

VRAC
BISCUITS
 Feuilles d'érable
1,65 lb.

BOULANGERIE
SHORTCAKE
 aux fraises fraîches
3,89 lb.

VRAC
ARACHIDES
 en écales
1,25 lb.

Conseil municipal de Stornoway

Assemblée Publique du 29 mai

À une assemblée pour consultation d'un projet de règlement amendant le règlement 219, régissant la construction, le lotissement et le zonage; suite à l'avis du 7 mai 1987, une assemblée publique est tenue le jeudi 28 mai 1987, de 19 heures à 21 heures, au lieu ordinaire des séances du conseil et présidée par le maire Guy Béliveau. Aucune personne ne s'est présentée. À 21 heures l'assemblée est close.

Assemblée du 1er juin

À une session régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire des sessions, le lundi 1er jour de juin 1987, à 19 heures 30. Sont présents le maire Guy Béliveau, les conseillers Lionel Godbout, Louis L. Labrecque, Mario Lachance, Réjean Boulanger, Raymond Bouffard et Emilio Boulanger formant quorum sous la présidence du maire. Le secrétaire-trésorier Raymond Breton est aussi présent.

Période des questions

Discussion au sujet des cours d'eau sur les lots 16 et 17 Rang 4 S.O. le conseil autorise l'inspecteur municipal accompagné du plaignant, M. Léo-Paul Leblanc, à se rendre sur les lieux.

Acceptation des procès-verbaux du 4 et 28 mai 1987

Proposé par Lionel Godbout, Appuyé par Emilio Boulanger, Il est résolu à l'unanimité que les procès-verbaux des sessions du 4 et du 28 mai 1987 soient acceptés et signés tels que présentés à tous les membres du conseil.

Lecture et adoption du règlement 87-257

Proposé par Réjean Boulanger, Appuyé par Louise L. Labrecque, Il est résolu que le règlement 87-257, amendant le règlement 219 régissant la construction, le lotissement et le zonage, soit adopté à l'unanimité.

Autorisation au sec. trés. re: Emprunt à la Caisse Pop

Proposé par Lionel Godbout, Appuyé par Raymond Bouffard, Il est résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à emprunter à la Caisse POP de Stornoway, pour et au nom de la municipalité, la somme de 14 559,99\$, pour payer les honoraires professionnels de

la firme Lemieux, Royer, Donaldson, Fields et ass. inc. pour les travaux exécutés en janvier, février et mars 1987, concernant le règlement d'emprunt no. 86-254 (égout sanitaire).

Coût à charger à Confection Stornoway pour enfouissement sanitaire.

Proposé par Mario Lachance, Appuyé par Lionel Godbout, Il est résolu qu'une moyenne de 10\$ par semaine soit chargée à Confection Stornoway inc., à compter du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1987, plus les quatre (4) factures du mois de novembre 1986 et les quatre (4) factures de décembre 1986, à 21,35\$ chacune (8X21,35\$) pour l'enfouissement de ses ordures. (47 semaines ouvrables en 1987).

Appui à Lac-Mégantic re: Demande subvention pour réfection route du site d'enfouissement sanitaire.

Proposé par Raymond Bouffard, Appuyé par Louise L. Labrecque Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la Ville de Lac-Mégantic dans sa demande de subvention auprès du gouvernement du Québec, afin d'améliorer le chemin se rendant au site d'enfouissement sanitaire régional.

Autorisation au sec. trés. Re: Congrès à Montréal

Proposé par Réjean Boulanger, Appuyé par Louise L. Labrecque, Il est résolu que le sec.-trés. soit autorisé à se rendre au congrès des secrétaires-trésoriers, à Montréal, Hôtel Sheraton, les 12, 13 et 14 août 1987, accompagné de la secrétaire-adjointe, au frais de la municipalité soit 240\$ pour l'inscription et qu'un montant forfaitaire de 560\$ soit alloué pour les dépenses du sec.-trés.

Don de 25\$ aux Jeux du Québec Estrie-Été 1987

Proposé par Louise L. Labrecque, Appuyé par Emilio Boulanger, Il est résolu qu'un don de 25\$ soit versé aux "Jeux du Québec Estrie-Été 1987" qui auront lieu les 3, 4 et 5 juillet à Lac-Mégantic.

Achat de terrain pour le champ d'épuration

Proposé par Emilio Boulanger, Appuyé par Lionel Godbout, Il est résolu que la Corporation municipale de Stornoway achète de Jacques Lumbert a/s de Fernand

Jacques, le lot 59 P-Rang 1 N.O. no. matricule: 5364-52-3530, au coût de 24 000\$, afin d'y faire le champ d'épuration concernant les égouts sanitaires; que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Corporation municipale de Stornoway, les documents nécessaires; le contrat d'achat se fera chez le notaire André Veilleux à Lac-Mégantic.

Demande pour céder lisière de terrain pour chemin
Proposé par Mario Lachance, Appuyé par Louise L. Labrecque, Il est résolu que le sec.-trés. soit autorisé à demander de céder, pour la somme de 1\$ par contrat notarié, une lisière de terrain d'une largeur de 30 pieds en bordure du chemin, aux propriétaires des lots: 5p, 6p et 7p Rang 5 N.O., appartenant à Claude Labonté et Bertrand Cliche; du lot no 3 rang 5. N.O. appartenant à Jean-Luc Béliveau; ceci pour faire la forme du chemin.

Embauche d'un concierge pour remplacer Jean-François Boulette

Proposé par Emilio Boulanger, Appuyé par Raymond Bouffard, Il est résolu que M. Jean Rock Cameron soit embauché comme concierge au coût de 250\$ par mois, à compter du 1er juin 1987; le travail consiste à faire l'entretien de la pelouse, des salles du rez-de-chaussée et du sous-sol, le lavage des fenêtres et des planchers, l'entretien des entrées en hiver et l'épandage de sel si nécessaire.

Cotisation de 100\$ à la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic

Proposé par Réjean Boulanger, Appuyé par Lionel Godbout, Il est résolu qu'une somme de 100\$ soit versée à la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic, pour cotisation pour 1987.

Compte à payer

Proposé par Réjean Boulanger, Appuyé par Louise L. Labrecque, Il est résolu que les compte suivants soient acceptés et que le sec.-trés. soit autorisé à les payer pour une somme totale de 9296,18\$.

Avis de Motion Règlement pour entente intermunicipale pour nos plans et règlements d'Urbanisme

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Réjean Boulanger qu'un règlement, ayant pour but de conclure avec la municipalité Régionale de Comté du Granit une entente intermunicipale pour la fourniture d'aide technique pour la confection de nos plans et règlements d'urbanisme et pour ce faire de déléguer à ladite M.R.C. notre compétence à cet effet, sera adopté à une prochaine session de notre conseil.

Levée de la Session

Proposé par Raymond Bouffard, Appuyé par Mario Lachance, Il est résolu que la session soit close à 23 heures 6.

Assemblée spéciale du 15 juin

À une session spéciale du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire des sessions, le lundi 15 juin 1987, à 19 heures 30, sont présents: le maire Guy Béliveau, les conseillers Lionel Godbout, Louise L. Labrecque, Mario Lachance, Réjean Boulanger, Raymond Bouffard et Emilio Boulanger formant quorum sous la présidence du maire.

Proposé par Louise L. Labrecque, appuyé par Réjean Boulanger, Il est résolu que le conseil municipal autorise M. Guy Béliveau à utiliser la rue B-1 du cadastre de Bruceville, à partir de la route 108 ouest sur une profondeur de 75 pieds environ, afin de lui permettre de se brancher sur le système d'égout sanitaire; Que la municipalité, garde ses droits de passage, pour faire les réparations nécessaires et autres travaux.

Entrées d'égouts (terrains vacants)

Proposé par Raymond Bouffard, Appuyé par Lionel Godbout, Il est résolu que la municipalité de Stornoway,

autorise la firme Sanisco Inc., à faire les entrées d'égouts sanitaires nécessaires, vis-à-vis les terrains vacants, sur le parcours du réseau d'égout.

Les membres du conseil sont tous présents, et rejettent l'avis de convocation, pour discuter de divers sujets.

Réception civique

Proposé par Louise L. Labrecque, Appuyé par Emilio Boulanger, Il est résolu que la municipalité de Stornoway, fasse une réception civique à la députée Madeleine Bélanger, et autres invités, mardi le 23 juin à 15 heures, à l'occasion de l'inauguration des travaux d'un système d'égout sanitaire; Qu'une peinture soit offerte à la députée, comme reconnaissance, pour

son aide à la réalisation de ce projet.

Assemblée spéciale des Électeurs

Règlement no 87-257 amendant le règlement no 219, régissant la construction, le lotissement et le zonage.

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables et locataires qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne au 1er juin 1987, pour l'approbation du règlement 87-257, amendant le règlement no 219, régissant la construction, le lotissement et le zonage.

Cette assemblée fut tenue au centre municipal de Stornoway, au lieu ordinaire des sessions du conseil,

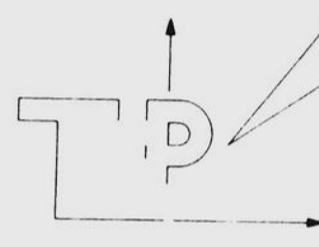
entre 19 heures et 22 heures, le 18 juin 1987, sous la présidence du maire Guy Béliveau. (art.140). le sec.-trés. de la municipalité Raymond Breton, agissant comme secrétaire de l'assemblée, a lu le règlement no 87-257.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 87-257 fasse l'objet d'un scrutin secret est de (64) soixante-quatre, sur tout le territoire de la municipalité de Stornoway.

Après l'écoulement de deux heures suivant la lecture du règlement, aucune personne habile à voter, ne s'est présentée.

Ledit règlement est réputé approuvé par les électeurs intéressés.

Raymond Breton
Sec.-trés.



NORMAND DAoust

LES CONSEILLERS
GES PRO TEC INC.
Redressement.

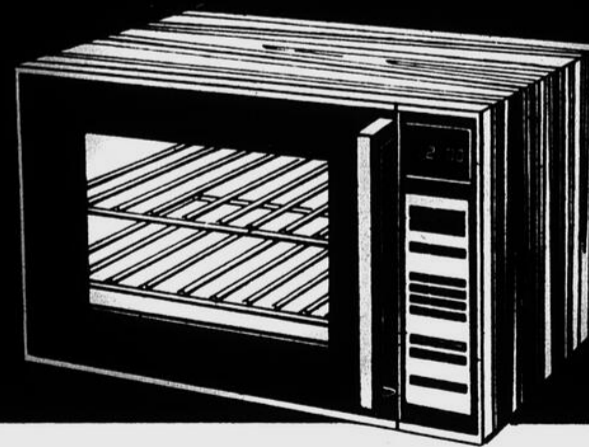
Gestion:
par intérim.

formation par résultats.

819/565-8109

TOUJOURS BONS PREMIERS

Inglis et Yves Carrier Meubles



Inglis comble tous vos désirs et même davantage

YVES CARRIER MEUBLES

Marchand de meubles

(819) 548-5821

ST-LUDGER

CE MESSAGE S'ADRESSE À VOUS GENS EN LOGEMENT

- ÊTES-VOUS FATIGUÉS de vous faire déranger par des voisins bruyants?
- ÊTES-VOUS FATIGUÉS de TOUJOURS faire attention pour ne pas déranger les voisins
- EN AVEZ-VOUS ASSEZ de PAYER la maison d'un AUTRE?

P.E. BONNEVILLE

VOUS OFFRE LA SOLUTION

VASTE CHOIX de SUPERBES MAISONS MOBILES USAGÉES

TELLES QUE:

- BELLEVUE 1975 14X64'
3 CHAMBRES EN EXCELLENTE CONDITION
DISPONIBLE EN JUILLET 1987
- BENDIX 1978 14X44'
1 CHAMBRE TRÈS PROPRE
DISPONIBLE EN JUIN 1987
- PARAMOUNT 1974 14X64'
3 CHAMBRES CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DISPONIBLE EN JUIN 1987
- TITAN 1977 14X65'
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DISPONIBLE EN JUIN 1987
- BENDIX 1976 14X64'
3 CHAMBRES - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - FOYER
DISPONIBLE MAINTENANT

TOUTES NOS MAISONS SONT LIVRÉES AVEC GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

- BONNEVILLE 1983 14X64'
3 CHAMBRES TOUT EN GYPROCK
DISPONIBLE AVEC UN MOIS D'AVIS
- GLENDALE 1976 14X66'
3 CHAMBRES CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DISPONIBLE MAINTENANT
- BENDIX 1977 14X64'
3 CHAMBRES CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DISPONIBLE MAINTENANT
- 12X66' 1973
2 CHAMBRES IDÉALE POUR CHALET
DISPONIBLE MAINTENANT
- 12X66' 1974
2 CHAMBRES IDÉALE POUR CHALET
DISPONIBLE MAINTENANT

FAIRE CALCUL RAPIDE:

X - 250,00\$ par mois de loyer
X x 12 mois : 3 000,00\$
X par nombre d'années en logement
VOUS auriez probablement une maison claire à vous!

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI, MERCREDI de 9H00 à 17H30
JEUDI, VENDREDI DE 9H00 à 21H00
SAMEDI, DE 9H00 à 16H00



P.E. BONNEVILLE inc

1076 Johnson ouest, Thetford-Mines, tél.: 338-4621

Votre députée vous informe...



Le bilan routier 1986

Le Québec a enregistré, en 1986, son premier bilan routier positif des quatre dernières années, avec une baisse généralisée du nombre d'accidents et de victimes de la route.

C'est au chapitre des accidents mortels que les progrès sont les plus marqués, avec une diminution de 24% du nombre de victimes décédées. En 1986, 1050 personnes sont mortes sur les routes du Québec, comparativement à 1388 l'année précédente, ce qui constitue le nombre de décès le plus bas des 25 dernières années.

Pour l'Estrie, cela se traduit par une baisse de 49,4% du nombre des victimes décédées, celui-ci étant passé de 77, en 1985, à 39 en 1986. Pour ce qui est des accidents avec blessures graves, l'Estrie a également enregistré une diminution de 13,9% pour les accidents avec blessures mineures.

Ces statistiques englobent, évidemment, toutes les catégories d'usagers de nos routes soit les automobilistes, les motocyclistes, les cyclistes, jusqu'aux piétons.

Il est à souligner que c'est la ville de Lac-Mégantic qui a enregistré la plus forte baisse de victimes de la route, en passant de 44 qu'elles étaient, en 1985, à 25 en 1986.

En plus de représenter un acquis important en matière de sécurité routière, cette diminution du nombre de victimes signifie, en effet, par rapport à l'année dernière, une réduction des coûts d'indemnisation déboursés par la Régie de l'Assurance Automobile du Québec.

En termes concrets, cela signifie que la Régie déboursera environ 45 millions de dollars de moins que l'année précédente pour indemniser les victimes d'accidents survenus en 1986. Cette réduction des coûts et l'excellente situation financière de la Régie permettront au gouvernement, cette année encore, de ne pas augmenter les contributions au régime d'assurance automobile.

Les progrès importants enregistrés au chapitre des victimes décédées en 1986 témoignent que le Québec est dans la bonne voie dans sa lutte contre les accidents de la route et que les efforts consentis pour renforcer la législation et agir sur le comportement des usagers de la route donnent des résultats.

L'amélioration du bilan routier en 1986 est sans aucun doute largement tributaire de la plus grande sévérité des mesures législatives ainsi que des actions menées par la Régie pour combattre l'alcool au volant qui est à l'origine, rappelons-le, d'un accident grave sur deux.

Donc, conscient de ce fait, le gouvernement a entre autres rendu plus lourdes les sanctions contre la conduite en état d'ébriété et a procédé à une réforme complète du Code de la sécurité routière. Ce nouveau Code, beaucoup plus sévère et dont plusieurs dispositions entreront en vigueur à l'été, fera l'objet d'une application encore plus soutenue de la part des forces policières. La Régie, pour sa part avec un réseau de plus en plus élargi de partenaires, poursuit ses actions de sensibilisation, principalement sur l'alcool au volant et le port de la ceinture de sécurité, et cela dans toutes les régions du Québec.

L'évolution du bilan routier n'est certainement pas étrangère à ces actions et la sécurité routière demeurera, en 1987, une priorité pour le gouvernement du Québec.

Madeleine Bélanger, m.a.n.
Députée de Mégantic-Compton

COMMUNIQUÉS...

AFÉAS de St-Romain

L'association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) de St-Romain tenait récemment sa dernière rencontre avant le début de la période de vacances estivales. Cette rencontre était présidée par Yolande Mercier en présence de la secrétaire Lise Roy qui fit la lecture du rapport financier et de la correspondance. Pour sa part, Monsieur le curé procédait à la lecture d'un passage religieux. Il y eut élection de l'année, anniversaire, tirage puis, un goûter. Bonne vacances, Marguerite Sellen, publiciste.

Âge d'Or de Ste-Cécile

La soirée de l'Âge d'Or de Ste-Cécile est prévue pour le samedi 4 juillet prochain, à la salle de l'Âge d'Or de l'endroit. Tous sont les bienvenus.

Pique-nique

Le cercle des fermières Ste-Agnès de Lac-Mégantic organise un pique-nique le lundi 6 juillet prochain, à compter de 16h00. Chacun pourra pique-niquer sur le rivage du lac Mégantic sur les terrains de la Légion Canadienne. Au programme de l'activité: accueil par le conseil, partie de mini-golf, souper (chacun apporte son repas) et échanges. Bienvenue à toutes ainsi qu'aux membres de vos familles (époux et enfants). Ce pique-nique sera annulé en cas de pluie.

Familles Cloutier

Tous les descendants de Zacharie Cloutier sont invités à venir fraterniser à St-Joseph de Beauce le 14 juillet dans le cadre des festivités marquant le 250e anniversaire de la Beauce. Pour information Étienne Cloutier, 220 route Kennedy St-Joseph Bce.

Familles Vachon

Le comité organisateur des "Vachon" vous invite à venir fraterniser le 13 juillet lors des Fêtes de la Beauce. Pour information: Émile Vachon (418) 396-6324 ou Mme Adélarde Tardif (418) 397-6145.

LES FÊTES DE L'AMIANTE

AU STADE DES CAISSES POP. DE THETFORD-MINES

DU 2 AU 12 JUILLET 1987

Nos rendez-vous sous les étoiles!

"Un feu roulant de gags"

**ANDRÉ-PHILIPPE
GAGNON**

le vendredi 3 juillet
21 heures

Prix d'entrée
Adultes: 5,00\$
12 ans et moins: 2,00\$



"Le plus explosif des parties"

**ÉDITH
BUTLER**

le samedi 4 juillet
21 heures

Prix d'entrée:
Adultes: 4,00\$
12 ans et moins: 1,00\$



PEPSI

Pour information:

Les Fêtes de l'Amiante

81, Notre-Dame sud, Thetford-Mines (418)335-5858



Échos d'il y a dix ans

(tirés de notre édition du 5 juillet 1977)

Mme Jeanne Bédard--- Les commissaires de la Commission Scolaire de Lac-Mégantic ont réélu à la présidence du conseil des commissaires, Mme Jeanne Bédard, de St-Jean Vianney pour l'année 1977-78. Quant à la vice-présidence, le conseil a reporté à nouveau, M. Fernand Fillion de St-Sébastien, au chapitre du comité exécutif, il est formé des Jeanne Bédard, Fernand Gosselin de Ste-Cécile, Gilles Gagnon de Lac-Mégantic, Bertrand Bouffard de Lambton et Carmel Lambert de Notre-Dame des Bois.

Il meurt brûlé vif--- Un camionneur de Woburn, M. Pierre Larochelle est mort de façon tragique lorsque son camion a pris feu après avoir plongé dans un ravin en bordure de la route 16 à quelques cinq milles de Ranglely dans l'État du Maine. La victime âgée de 52 ans aurait été tué instantanément selon l'officier médical de l'État, le Dr Page Sharpe, rapporte le "Lewiston Daily Sun". Le camion qui transportait une charge de billots de pulpe de bois franc, était la propriété de M. Raymond Vallée de Lac-Mégantic.

CLSC--- L'implantation d'un CLSC à Lac-Mégantic, priorité des participants à une assemblée publique regroupant des intervenants des établissements de santé et de services sociaux a été mal accueillie par le ministère de la santé et des services sociaux... "Compte tenu des ressources financières de notre ministère et de la priorité qui doit être accordée à certains districts plus dépourvus que celui de Mégantic en ressources socio-sanitaires, le ministère a décidé de ne pas implanter pour l'instant de CLSC dans ce district."

Deuxième pont sur la Chaudière--- Le conseil municipal vient d'envoyer une missive au ministère des Transports, le priant de procéder dans les meilleurs délais, à la construction d'un deuxième pont sur la rivière Chaudière tout en procédant à l'ouverture de la rue Président Kennedy qui doit relier le parc industriel, à la rue Salaberry. Cette nouvelle voie permettra le contournement de la circulation et aura pour effet d'éliminer cet "entonnoir" dans lequel se fait toute la circulation sur le pont actuel de la rivière Chaudière et de la rue Frontenac.

Pas pavée--- La piste de l'aéroport municipal ne sera pas pavée; c'est ce que vient de préciser le surintendant de la planification et de la programmation des aéroports, M. Normand Gauthier du ministère des Transports-Canada. "Nous considérons que l'aéroport doit être exploitée quelques années avec les installations existantes afin d'obtenir des informations statistiques et des évaluations sur les éventuels utilisateurs d'une piste pavée."

Échos d'il y a vingt ans--- Le député provincial du comté de Frontenac, M. Fernand Grenier annonce la construction de deux foyers pour personnes âgées, un à St-Ludger et l'autre à St-Gédéon; ils pourront offrir chacun entre 25 et 30 lits.---M. et Mme Raymond Bouchard ont été élus présidents-conjoints de l'Association des Parents Catholiques du Québec, section Lac-Mégantic, M. Leo Lemieux a accepté la vice-présidence, Mme Paul Genest secrétaire-trésorière, Me Charles Côté et Mme André Deslandes, directeurs.--- Trois jours remplis d'activités marqueront le 75e anniversaire de fondation de la paroisse de St-Ludger. Les membres du comité des fêtes sont: M. Henri Fillion, Mme Georges Rodrigue, M. Joachim Veilleux, Lucien Cliche, Ovide Pépin, Yves Carrier, Mme Alexandre Roy et M. le curé Albert Chateaufort.--- Le bateau "Le capitaine Cap" propriété de M. Laurier Gauthier de Popolis a été béni par M. l'abbé Laurent Boulet, curé de Marsboro en présence du député de Frontenac M. Fernand Grenier, du président de la chambre de commerce de Lac-Mégantic M. Gérard Vachon, de S.H. le maire Edouard Labrie de Popolis, M. Joseph Lapointe, échevin de Lac-Mégantic et autres. M. Wilfrid Fortin agissait comme maître de cérémonie. Le bateau a été baptisé par sa marraine Mlle Christiane Gauthier, qui a cassé la traditionnelle bouteille de champagne.---

Le maire Paul Leblanc préside la séance du conseil municipal. Étaient présents les échevins Ovide Bolduc, Léonard Leblond, Joseph Lapointe, Lionel Audet, Bertrand Boulanger, et Ludger Lacroix.--- Le député de Frontenac, M. Fernand Grenier annonce la réfection de la route Stornoway-Stratford---

Il y a trente ans--- La Chambre de commerce de La Guadeloupe étudie la possibilité de construire une école secondaire pour garçons.--- Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur dont M. Pierre Allard est le président organisent une fête au Sacré-Coeur; il y a défilé dans les rues de la ville, sermon de circonstance devant une assistance très nombreuse de fidèles recueillis.--- M. Ovide Lefebvre est élu grand chevalier du conseil 2043 des Chevaliers de Colomb, M. Jos. Huot député, grand chevalier, Wilfrid Bellefleur, chancelier, J.A. Roberge aviseur-légal, Aimé Trudel cérémoniaire, Jean-Claude Gagnon, sec.-archiviste, Wilfrid Richard secrétaire-trésorier et Gaétan Poulin sec.-financier.--- M. l'abbé Raymond Archambault, ancien vicaire à Ste-Agnès perd la vie dans un accident d'automobile près de Granby; il était âgé de 29 ans.

Il y a quarante ans--- On a célébré avec éclat le jubilé d'or du collège du Sacré-Coeur; plus de 750 anciens accoururent de partout et prirent part à ces agapes.--- Notre société musicale inaugure sa série de concerts d'été qui se donnent au parc du Boulevard des Vétérans.--- M. Robert Morin est décédé laissant son épouse Gertrude et quatre enfants.

Passation des pouvoirs chez les Rotariens



Lors du dernier souper des membres du Club Rotary lundi dernier, avait lieu la cérémonie de passation des pouvoirs; en effet le nouveau président M. Serge Parent s'est vu confirmer dans ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Jean-Pierre Jacques. Sur la photo on reconnaît de gauche à droite, l'ex-président Jean-Pierre Jacques, son épouse Carolle, le nouveau président Serge Parent, sa compagne Thérèse Lachance, le trésorier Pierre Duperré, le secrétaire Jean Gagnon et le maître de cérémonie Daniel Ouellet.

**CENTRE
ANTI-POISON
DU QUÉBEC**



1-800-463-5060
(sans frais)

BATEAU - PONTON - CHALOUPÉ
DE 12' à 27'
Recherchez "Peterborough"
(Plus de 100 ans d'expérience!)



Aussi dépositaire des bateaux d'exercice
à rames de marque LAZER...
VENEZ VOUS FAIRE FAIRE DES PRIX!
MOTEL SUR LE LAC
Michel 583-0293



Initiation: L'initiation est confirmée; en effet la direction avise ses membres que l'initiation aura lieu le 18 octobre prochain, faites parvenir les noms de vos candidates le plus tôt possible.

Déjeuner-Causerie: le 2 août prochain au Club Aramis de 8 h à 9h30, suivi de l'assemblée générale à 10 h.

Assemblée de juillet: tel que d'habitude, l'assemblée générale de juillet se tiendra au Club Aramis, à 10 h.

Danse-O-Thon, prévu pour le 15 août prochain, à

Aramis

André Forest, publiciste

Orchestre: tous les samedis soirs de juillet venez passer d'agréables moments au son de l'orchestre du groupe "Dance"

Assemblée générale: dimanche 5 juillet, pour les membres en règle à compter de 10h à midi sera la première assemblée de la nouvelle direction que voici: Yvan Bédard, président, Real Bouffard, 1er vice-président, André Thérien, 2e vice-président, André Forest, Romain Rheaume, Guy Giguère, Paul Guillemette, Noël Pomer, Jean Cloutier et Roland Fortier, directeurs.

André Forest publiciste

L'intention des 10 à 16 ans, temps alloué 12h minimum et 18h maximum, ceux et celles qui sont intéressés doivent composer

avant le 12 août pour confirmer leur inscription au prix de \$5, prix aux gagnants.

Antoinette Forest, pub.

583-1251 ou 583-3211

Une JETTA plus sportive à prix spécial.

La technique allemande abordable se veut aussi sportive. Défecteur arrière. Roues sport en alliage léger. Toit ouvrant. Passages de roues et garnitures noirs. Revêtement intérieur unique en velours. Et un prix irrésistible de **13,660\$***



Toit ouvrant coulissant Défecteur arrière Roues sport en alliage léger

La Jetta Wolfsburg 1987 à tirage limité.
En montre pendant un temps limité.



Vallée Automobiles

Vallée Automobiles Inc.
375, 136e rue, St Georges Est Tels 228 2931 3263

Détenteur du certificat LA QUALITE j'y vois

Parti Québécois À la défense de vos intérêts

"En 1981 comme en 1987, toutes les opérations pour affaiblir le Québec se sont terminées la nuit. Un jour, il faudra renforcer le Québec au grand jour".

Nadia Assimopoulos

Montreal, le 4 juin 1987 - "En 1981 comme en 1987, toutes les opérations pour affaiblir le Québec se sont terminées. Un jour il faudra renforcer le Québec au grand jour" a affirmé madame Nadia Assimopoulos,

vice-présidente du Parti Québécois et présidente de l'Exécutif national.

La langue

Monsieur Bourassa prétend qu'il a obtenu "une sécurité juridique absolue" en matière linguistique. "Monsieur Bourassa trompe la population. Il n'a rien gagné. La sauvegarde de statu quo, c'est un échec. C'est la situation actuelle qui est reconduite qui nous a coûté tellement cher. Qu'on se rappelle les jugements des tribunaux qui ont détruit morceau par morceau la Loi 101" a rappelé

madame Assimopoulos. "Monsieur Bourassa a décidé de laisser les tribunaux et la Cour suprême implanter le bilinguisme au Québec. Avec l'accord du Lac Meech, tout est confirmé et rien n'est change, rien n'est fait pour protéger la Loi 101 et nous donner l'exclusivité des pouvoirs en matière linguistique".

Le pouvoir de dépenser

"Quant au pouvoir de dépenser, c'est le gouvernement fédéral qui obtient un nouveau pouvoir: celui d'imposer ses objectifs dans les champs exclusifs de juridiction des provinces. Le Québec sera de moins en moins une société distincte dans les faits" a constaté madame Assimopoulos.

L'Ontario et le NPD

"Encore une fois, on a la désagréable sensation que c'est le premier ministre de l'Ontario qui a eu l'initiative dans la négociation et qui s'est imposé dans la négociation".

"Quant au NPD fédéral et à

son chef monsieur Broadbent qui a salué positivement les vues de Trudeau, il a fait faire sa job de centralisateur par le NPD du Manitoba. Le vrai visage du NPD apparaît clairement centraliser à Ottawa et verbiage nationaliste au Québec" fait observer la vice-présidente du Parti Québécois.

Un Québec affaibli

"De toute évidence, dans un huis interminable, monsieur Bourassa a été incapable d'imposer une vision respectueuse du Québec et d'établir un véritable rapport de forces en faveur du Québec".

"C'est pas fini. Le Parti Québécois va continuer sa lutte contre l'accord du Lac Meech et l'affaiblissement du Québec" a conclu madame Nadia Assimopoulos, vice-présidente du Parti Québécois et présidente de l'Exécutif national.

Jean B. Villeneuve
Exécutif du PQ
Mégantic-Compton



LE CIRF VOUS INFORME

Ce qui se passe chez nous pour vous

Le C.I.R.F. ferme ses portes

Le Centre des femmes fermera ses portes pour une période indéterminée dès la fin de juin. L'impasse financière dans laquelle le C.I.R.F. se débat aura des conséquences pour les femmes de notre région. Elle seront privées des services auxquels elles ont droit et qu'elles sont habituées de recevoir: l'information, la référence, l'écoute, la relation d'aide, l'accueil, la bibliothèque, etc.

Le calendrier d'activités pour l'année suivante se bâtit normalement au cours

de l'été: à cause de cette situation de fermeture, celui de 1987-88 sera en attente sur les tablettes.

La maigre subvention qui nous est allouée annuellement est épuisée. L'ingéniosité dont nous avons fait preuve nous a permis de survivre jusqu'à ce jour. Comme les miracles ne sont pas de notre ressort, il y a aussi une limite pour étirer les fonds.

Agnès Talbot-Quirion,
du C.I.R.F.

En croisière sur le lac grâce à "Rôtisserie le Pigalle"



Des croisières sur le lac Mégantic, voilà une activité récréative et touristique à laquelle croient les propriétaires de la Rôtisserie Le Pigalle, Michel Robert et Benoît Philippon. Dimanche dernier, le jour de la Fête des Pères et de l'arrivée de l'été, on procédait, à l'intérieur du restaurant, au tirage de 20 excursions sur le Capitaine Cap II, au terme d'une promotion de plusieurs semaines lancée avec la collaboration de Croisières sur le Lac Inc., la corporation qui opère le bateau. Le président de cette corporation, Emmanuel Aubut, et le secrétaire Michel Quirion, ont assisté au tirage.

Les gagnants sont: Roland Paradis, Lucette Roy, Marie-Ange Gaboury, Micheline Duquette, Aline Arguin, Sylvain Beaulé, André Paradis, Ludger Robert, Marthe Paré, Lise Lapierre, Monique Bolduc, Scott Landon, Jeanne d'Arc Bellefleur, Suzanne et Herve Guay, Antoinette Dostie, Dominique Fortier et Aurore Grenier Arguin, tous de Lac-Mégantic, ainsi que Jean-Paul Lapointe de Nantes, Christian Thivierge d'East-Broughton et Marie-Lyne Lachance de St-Hyacinthe.

Heureux gagnants à l'Épicerie de Fatima



Sensibles à l'encouragement soutenu de leurs clients et amis, les sympathiques propriétaires de l'Épicerie de Fatima, rue Salaberry à Lac-Mégantic, Raymonde et Michel Lapointe, procédaient, le 24 juin dernier, au tirage d'un ensemble patio "Servi-Express". Le coupon chanceux, tiré par M. Aime Bédard, portait le nom de Gerard Laplante, de Lac-Mégantic. Félicitations et de longues heures de détente estivale à M. Mme Gerard Laplante.

Histoire de St-Hubert de Audet

Par: Gaston Grenier

Familles Veilleux

(suite de la semaine précédente)

Ces paroles aussi expressives, que sincères, empreintes de gratitude et d'admiration, nous révèlent les sentiments intimes d'une brave partenaire de la lignée "des Audet", à l'égard de son deuxième père. Ses propos simples et spontanés dévoilent aussi très clairement où se situaient les priorités maîtresses d'un ancien résident de St-Hubert, très sensible à l'égard des convenances courantes et des devoirs dévolus à tout bon citoyen. Par ses conseils judicieux, mais plus encore par ses exemples journaliers, M. Pierre Audet, a laissé sur son passage, le gage d'une probité rigoureuse, tout au long de sa vie méritoire et révélatrice. Là où étaient les impératifs du moment, la présence constante de ce bon samaritain, devant faire resplendir la réputation de cet homme consciencieux et totalement disponible. M. Pierre Audet, a atteint ses objectifs, sans avoir à utiliser de sanction punitive, ou de représaille, au cours de son existence sereine et tout aussi féconde.

Je n'ai pas révélé tous les éléments qui ont créé la renommée, de M. Pierre Audet. Néanmoins, j'espère en avoir assez dit, pour démontrer que ce pionnier très ancien de St-Hubert, a fort bien réussi à assumer ses obligations, pour ainsi donner de l'éclat à la réputation révélatrice des Audet, autour de lui. À peu près toutes les familles Audet connues, dans les régions de la Beauce et des Cantons de l'Est, appartiennent à la lignée de Guillaume Audet et Emilie Gagnon. M. Pierre Audet, est sûrement l'un des fils de cette postérité nombreuses, parmi les plus dignes de porter ce nom prédestiné très connu.

Madame Pierre Audet, née, dame Delphine Veilleux, est décédée à St-Hubert, le 2 juillet 1912, à l'âge de trente-sept (37) ans. Elle fut inhumée dans le cimetière de St-Hubert, paroisse adoptive des familles Veilleux et Audet. Pres de trente ans plus tard, soit, le 3 juin 1941, M. Pierre Audet, est décédé à Nantes, à l'âge de soixante-douze (72) ans et dix mois. Il a été inhumé dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil de Nantes. Son frère, M. Paul Audet, de même que plusieurs autres de ses parents et amis reposent déjà, ou ils iront un jour dormir leur dernier sommeil à ce même champ mortuaire.

Famille Paul Audet

À deux reprises j'ai parlé de M. et Mme Paul Audet, sans discourir tellement sur les événements qui concernent leur famille. Vingt enfants sont nés de ce mariage fécond. Deux d'entre eux, sont décédés très jeunes. Tous les autres sont devenus adultes et ils ont marché sur les traces de leurs excellents parents, dans les sentiers qu'ils ont choisis pour faire leur marque distinctive, par la valeur de leurs initiatives personnelles.

Voici les noms des vingt enfants, de M. et Mme Paul Audet. De plus, le nom des conjoints et les dates les plus importantes sont aussi inclus dans cette liste impressionnante. 1er- Joseph, né le 7 mai 1899, marié à Yvonne Gosselin, décédée, remarié à Marie-Ange Allard, Joseph, est décédé le 26 juin 1976. 2e-Emma, née le 6 mai 1900, décédée à l'âge de six mois. 3e- Eva, née le 19 septembre 1901, décédée trois mois plus tard. 4e- Stanislas, né le 2 novembre 1902, marié à Frédéline Bilodeau. 5e- Déline, née le 20 mai 1904, mariée à Albert Bilodeau, décédée le 11 mars 1980. 6e- Rose-Anna, née le 30 juin 1905, mariée à Arthur Pelland, décédée le 5 novembre 1972. 7e- Napoléon, né le 11 septembre 1906, marié à Antonia Charrier, décédé le 24 décembre 1945. 8e-Albert, né le 19 octobre 1907, marié à Marie-Ange Lecours. 9e-Odilon, né le 25 janvier 1909, marié à Florence Bergeron. 10e-Henri, né le 9 avril 1910, célibataire, décédé le 7 septembre 1979. 11e- Herménégilde, né le 30 juin 1911, marié à Alphéda Cantin, décédé le 13 septembre 1981. 12e- Hubert, né le 2 septembre 1912, marié à Anna-Marie Boucher et remarié à Christyne St-Hilaire, décédé le 26 octobre 1983. 13e- Délia, née le 30 janvier 1914, mariée à Conrad Lauzon et remariée à Floribert Lachance, décédée le 21 février 1985. 14e- Aimé, né le 5 mars 1915, marié à Lucienne Forget. 15e- Adrien, né le 10 novembre 1916, marié à Rena Campeau. 16e- Hervé, né le 10 mai 1918, frère du Sacré-Coeur. 17e- Armand, né le 7 août 1919, marié à Réjeanne Goyer. 18e- Marie-Laure, née le 23 décembre 1920, mariée à Félix Rousseau et remariée à Raphaël Lachance. 19e- Aurore, née le 6 janvier 1922, mariée à Réal Couture. 20e- Madeleine, née le 16 juin 1924, mariée à Raoul Corbeil.

(A Suivre)

Compte rendu Centre d'Études Universitaires Lac-Mégantic

Le mois de juin fut pour nous une période de forte agitation parce qu'il commençait d'une part avec la campagne publicitaire et, d'autre part, avec la période d'inscription.

Parce qu'il reste, à cette date, quelques places dans chacun des programmes offerts, nous vous avisons que nous prolongerons la date limite d'inscription de quelques semaines, soit jusqu'au 24 juillet prochain.

De plus, nous éprouvons quelques problèmes relatifs au démarrage de certains programmes, plus précisément celui du **certificat de 2e cycle en développement régional** et celui du **certificat en gestion touristique**. Ce qui fait problème, ce n'est pas le nombre de participants-es dans chacun de ces programmes, mais plutôt des complications d'ordre "administratif".

Ainsi, pour ce qui concerne le premier certificat, l'impasse consiste dans le manque soudain de ressources professorales. Puisqu'il s'agit d'un certificat de 2e cycle, les ressources doivent être d'autant plus qualifiées qu'il s'agit d'études supérieures à la certification au niveau de baccalauréat.

Parce que nous voulons vous offrir des enseignants-es qui ont une connaissance exacte et précise du "développement régional", nous nous voyons obligés de retarder le début des cours.

Le second certificat (gestion touristique) relève de problèmes différents et moins graves: c'est qu'on est actuellement en train de construire le dit programme à l'Université du Québec. La tâche de notre point de service est de cueillir les noms des personnes intéressées afin d'obtenir un nombre suffisant d'étudiants-es lorsque le programme sera enfin prêt.

Nous sommes tout aussi persuadés que les gens intéressés par ces programmes, de la rentabilité de ceux-ci pour le développement autant touristique, économique que culturel de notre région qui, on le sait, est en pleine effervescence.

Nous nous excusons de façon bienveillante pour l'attente que causent les délibérations des différentes universités.

Guy Roy,
Centre d'études universitaires
Lac-Mégantic.
Tél: (819) 583-2673 ou
583-5744



Sécurité en embarcation

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Nous sommes à la recherche de **COU-TURIÈRES** avec ou peu d'expérience sur machine droite 1 aiguille et "overlock". Possibilité de faire de très bons salaires (selon aptitudes). Facilité de déplacement pour paroisses environnantes.

Poste ouvert pour le soir également.

Pour plus d'informations,
communiquez avec
JEAN-CLAUDE,
583-1013.

CONFECTIONS LAC MÉGANTIC INC.

4086, RUE VILLENEUVE
LAC MÉGANTIC (QUÉBEC) G6B 2C3
TÉL.: (819) 583-1013

Il faut tout vendre à rabais "Mur-à-mur"!

VENTE de FERMETURE

1/2 PRIX

A compter de **MARDI 20 JUIN**, jusqu'à écoulement, vous avez une occasion unique de réaliser des affaires d'or!

On vous offre une **REDUCTION DE 50% SUR TOUS LES OBJETS** étalés en magasin!

PLUS 20% DE RABAIS A LA CAISSE sur TOUT-TOUT-TOUT...

C'est beaucoup plus qu'une Vente!
...C'est une Chasse **AUX TRESORS!**

NOUS SERONS OUVERT

MERCREDI

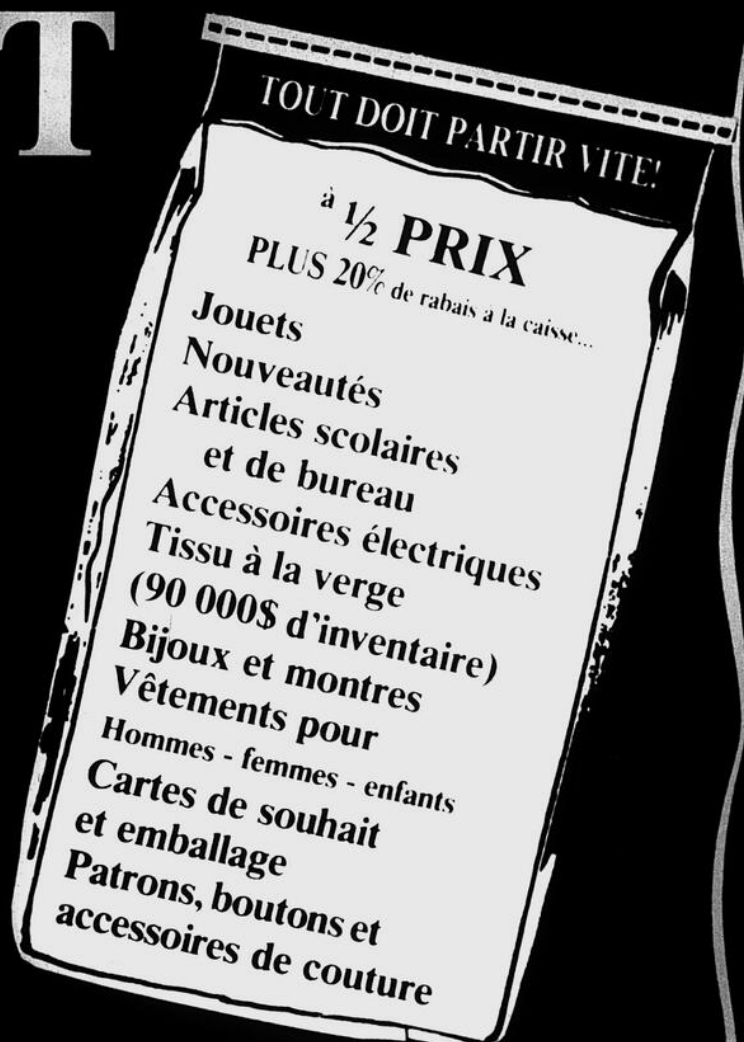
1er JUILLET!

SUR TOUT PLUS...

NOUS ALLONS VOUS
DONNER UN
RABAIS de

20%

A LA CAISSE
EN
SURPLUS



VARIÉTÉS

C'EST UNE VENTE DE "MUR A MUR"

RAYMOND

614, Principale, TÉL.: 652-2101
ST-SÉBASTIEN

GENDRON

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au vendredi 10:00 a.m. à 9:00 p.m.
Samedi 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

VENTE FINALE

**ARGENT COMPTANT
OU CHÈQUES PERSONNELS**
(Carte d'identité s.v.p.)

Horoscope de Bernard Simon

Semaine du 27 juin au 3 juillet 1987



BELIER

Du 21 mars au 20 avril

Les bonnes nouvelles vont faire disparaître les irritations qui avaient tenu séparés ceux qui s'aiment. Les membres de la famille deviennent moins émotifs. Même les sujets les plus délicats peuvent être soumis et discutés. N'essayez pas d'ignorer les mécontentements. Les parents peuvent devenir généreux, en argent ou en cadeaux. Vous pouvez vous attendre à des revenus inattendus. Ne prenez pas de décisions précipitées.



TAUREAU

Du 21 avril au 20 mai

Il s'agit d'une autre de ces périodes durant laquelle les plans devront être changés à la dernière minute. L'absence des personnages clés peut déranger votre programme de travail. Ceux que vous aimez insistent pour que vous teniez votre promesse de vous occuper des jeunes ou des plus âgés. Vous regretterez cette période si vous décevez des membres de la famille une fois de plus. Votre créativité sera une source de revenu.



GÊMEAUX

Du 21 mai au 21 juin

La première partie de cette période vous créera sans doute des soucis surtout quand vous découvrirez que vous n'avez pas assez d'argent en banque pour couvrir les factures qui deviennent dues. La discipline dans vos dépenses personnelles devient maintenant vitale. Si les personnes que vous aimez remarquent que vous êtes sérieux, à leur tour, elles feront un effort pour serrer les cordons de la bourse. Tout va s'éclaircir.



CANCER

Du 22 juin au 22 juillet

Cette période comprend des risques dans le domaine des finances. L'argent que vous investissez sera sans doute perdu à jamais. Les dépenses importantes que vous engagerez se démontreront plus coûteuses que nécessaires. Dans le domaine personnel, les choses vont quand même mieux aussi longtemps que vous respectez les règles fondamentales. Soyez aussi direct, ouvert et honnête que possible. Ne suscitez aucune méfiance.



LION

Du 23 juillet au 23 août

Votre intuition vous offre une toute nouvelle façon de faire de l'argent. Vous pourrez prendre des engagements sérieux lorsque l'été sera terminé. Vous êtes absorbé par votre travail, mais vos buts sont un petit peu trop idéalistes. Revenez sur terre et faites équipe avec d'autres mortels qui peuvent vous aider. Vous pourrez ainsi vous libérer de certaines pressions. Un passe-temps favori deviendra rentable.



VERGE

Du 24 août au 23 septembre

Évitez les transactions qui présentent certains risques. Il vous sera fait des offres intéressantes qui ne vous demanderont aucun dépôt d'argent. Vous pourrez peut-être convaincre quelques compagnons de travail de se joindre à vous dans une organisation dont vous occupez. Ce n'est peut-être pas une bonne idée de mêler vos contacts personnels avec vos relations d'affaires. Pensez-y à deux reprises: réfléchissez.



BALANCE

Du 24 septembre au 23 octobre

Vous devez maintenant compter sur l'amitié. Des membres de votre famille immédiate vous mettent des bâtons dans les roues et amènent des changements dont vous auriez pu vous passer. Vous pouvez toujours compter sur vos amis. Une personne qui s'intéresse beaucoup à vous vous offrira des conseils valables et cela concerne sans doute, des investissements que vous appréciez à faire. Vous êtes présenté à des gens importants.



SCORPION

Du 24 octobre au 22 novembre

Vous êtes maintenant favorisé pour les transactions commerciales. Des personnages importants vous accordent leur support. Malgré tout, ne soyez pas trop optimiste. Vous ne pouvez pas vous fier totalement à votre intuition. Vérifiez les manœuvres qui se font en coulisses et fiez-vous seulement aux faits. Les engagements écrits requièrent une attention minutieuse. Contrôlez la tendance à négliger les détails.



SAGITTAIRE

Du 23 novembre au 21 décembre

Un déplacement qui vous amène hors des sentiers battus vous apportera en même temps plaisir et profits. Faites bien attention de ne pas dépenser plus d'argent que vous ne pouvez vous le permettre. Vous vous trouvez actuellement dans une impasse financière causée, sans doute, par des factures inattendues. Vous devrez sans doute consulter un comptable ou un avocat avant de pouvoir régler votre problème adéquatement.



CAPRICORNE

Du 22 décembre au 20 janvier

Enfin, vous parvenez à rétablir l'harmonie à la maison. Il vous sera désormais plus facile de vous concentrer sur votre travail. Les pressions émotionnelles, s'il en reste quelques unes, ne vous dérangeront presque pas. Des relations se servent de leur autorité pour vous permettre de gagner du temps dans les procédures. Vous serez capable de choisir des projets pour les semaines à venir. Votre expertise est sollicitée.



VERSEAU

Du 21 janvier au 19 février

Mesurez vos expectatives selon votre disponibilité d'énergie. Il serait préférable d'entamer des tâches nécessaires même si elles sont ennuyantes plutôt que d'entreprendre un nouveau projet plus important mais qui exigerait trop de vous. En ce qui concerne l'argent, ne prenez aucune décision par vous-même. Vérifiez d'abord avec les personnes que cela pourrait toucher et préparez-vous à les laisser prendre la décision finale.

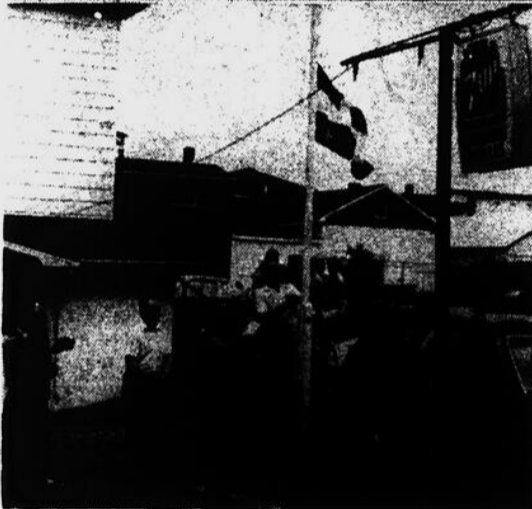


POISSONS

Du 20 février au 20 mars

Au début de cette période, vous n'avez pas tellement envie de travailler. Mais, très rapidement, vous allez développer un véritable enthousiasme dès que vous décelerez le potentiel que représente les nouvelles transactions qui se présentent à vous. Des supérieurs ont peut-être remarqué que votre dévouement au travail a diminué. Essayez de faire disparaître cette impression en vous appliquant de votre mieux à la tâche.

La levée du drapeau



(Lac-Mégantic) - Les Chevaliers de Colomb du conseil 2043 à Lac-Mégantic ont initié les cérémonies entourant la Fête nationale des Québécois, le 24 juin dernier, avec la levée du drapeau exécutée juste en face de leur immeuble du Boulevard des Vétérans. La tâche de hisser le drapeau fleurdelisé jusqu'au sommet du mât a été confiée à Bernard Fortier, membre des Chevaliers de Colomb. Parmi les dignitaires appelés à prendre la parole, on remarquait la présence du président du comité organisateur des Fêtes, M. Rosaire Fillion, du président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Léopold Pilote, pour la lecture du discours patriotique, de la députée de Mégantic-Compton à l'Assemblée Nationale, Mme Madeleine Bélanger, ainsi que du maire de la Ville de Lac-Mégantic, M. Jean-Guy Cloutier. Parmi les autres personnes présentes, on reconnaît M. Mme Vital Chabot, M. Mme Jean-Yves Sévigny, Mme Thérèse Fillion, le Grand Chevalier, M. Claude Fortin, et le maître de cérémonie, M. Léandre Breton.

BOUTIQUE ELLE et LUI

98 Principale, LAMBTON

(418) 486-7139



GRANDE
VENTE
de
JUILLET

30% 40% 50%

DE RÉDUCTION SUR:

COSTUMES, ROBES,
JUPES, CHANDAILS,
BLOUSES, BERMUDAS.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER

L'ennui!

Comment comprendre le malade mental?

Il est très difficile de parler de la maladie mentale en général. Il n'y a pas de vérité toute faite dans ce domaine, comme il n'y a pas non plus de recettes bonnes pour tous. Chaque malade mental a "sa vérité" à l'intérieur de lui, souvent bien cachée, chaque malade mentale a sa solution à lui, propre, et il s'agit de bien l'écouter pour bien savoir quoi leur

dire et quoi leur proposer; et surtout vous, les parents et amis du malade mental, vous qui êtes en relation étroite avec lui, dans une relation souvent très émotive, très violente, si vous réussissez à bien l'aimer, c'est vous qui pouvez trouver les mots les plus justes et les solutions les plus adaptées à lui, parce que vous pouvez mieux le connaître

que quiconque.

Car nous avons tous en nous, tout ce qu'il faut pour comprendre le malade mental; notre seul outil, c'est la conscience que nous avons de nous-même, de nos difficultés, de notre histoire, de nos propres traumatismes qui nous ont plus ou moins marqués, de nos solutions à nous, de nos angoisses, de nos dépressions et souvent de nos symptômes. C'est donc la conscience de plus en plus profonde de nous-même, de toutes les parties de nous-même, qui fera que nous pourrions être vraiment empathique, chaleureux, envers le malade mental et c'est souvent notre propre aveuglement sur nous-même qui fera que nous le jugerons, le rejetterons, le mettrons à distance. Car le malade mental n'est

pas un extra-terrestre, un étranger; au contraire il est fait de la même pâte que nous, il a les mêmes conflits que nous avons tous eu dans notre passé. Il a les mêmes écueils, les mêmes défis, que nous avons tous plus ou moins traversés avec succès, mais lui, il bute, il échoue, il n'y arrive pas. Mais ce que l'on va retrouver en lui, c'est la même chose qu'il y a en nous; l'angoisse devant la séparation, les pertes, la mort, la rencontre authentique avec l'autre, l'attachement, l'angoisse devant les sentiments violents de haine, de destruction, l'angoisse devant les besoins immenses d'amour, de sécurité, l'angoisse devant la sexualité et son identité sexuelle.

Nous avons tous connus cela, toutes ces angoisses

sont toujours en nous et nous menacent presque constamment. La nature humaine est ainsi faite que nous sommes plus ou moins faibles, insécures, anxieux, partagés dans nos sentiments envers les personnes qu'on aime, toujours en conflits plus ou moins importants avec nos proches. Personne n'est bâti comme un roc de Gibraltar et si nous voulons vraiment comprendre de façon empathique le malade mental, être près de lui, nous devons être conscients de notre propre faiblesse, de nos propres angoisses.

Le psychiatre, comme tout thérapeute, n'apprend pas sa science et son art que dans les livres, mais souvent par un long travail sur lui-même de prise de conscience de ses propres conflits au fond de lui car on ne peut pas voir en l'autre ce que l'on ne peut pas voir en soi; un aveuglement de soi-

même, ou se carapacer, provoque un aveuglement d'une partie de l'autre

Donc, le premier devoir que nous avons tous envers le malade mental qui nous est proche, c'est de voir sa propre partie malade à soi; ses conflits intimes et là où ils se jouent (et ils se jouent souvent avec le malade, comme si souvent le malade mental pouvait être un complément ou une prolongation

d'une autre personne dite saine), je pense que ce n'est qu'à ce prix, qu'à la suite de cet effort, qui demande beaucoup d'humilité, que nous pouvons être près du malade mental, de ses angoisses, de sa souffrance et si nous nous carapaçons, si nous nous aveuglons, nous lui apprenons au fond à se carapacer, à s'aveugler. **Le semaine prochaine; ce qu'il y a derrière toute maladie mentale.**

Santé et chiropratique

Guy Lajeunesse chiropraticien

La pratique des sports et ses conséquences

Les sports et votre colonne vertébrale font-ils bon ménage? Question piège... D'une part, nous savons que l'exercice est indispensable pour conserver à la colonne vertébrale sa mobilité. Mais d'autre part, il est également vrai que la pratique d'un sport, même non-violent, peut avoir de fâcheuses conséquences chez l'individu dont le système squelette-bassin est affaibli ou mal en point.

Quel sport?

Certaines activités physiques favorisent le dévelop-

pement de la colonne vertébrale et se révèlent tonifiants pour l'organisme. Mais attention! On devrait réserver certains autres sports, tel l'alpinisme, aux seules personnes déjà en excellente forme physique.

Malgré tout, la pratique du sport cause parfois des troubles de la mécanique humaine, consécutifs à un choc, à un faux mouvement ou à une pratique exagérée. Sans menacer la vie, ces accidents peuvent tout de même provoquer des entorses vertébrales ou pelvien-

nes ainsi que des fixations articulaires. Ils peuvent même limiter en permanence certains mouvements et produire des désordres fonctionnels graves.

Par sa connaissance particulière du système neuromusculo-squelettique, le chiropraticien est en mesure de dépister les anomalies de l'ensemble squelette-bassin, de même que les dérangements articulaires susceptibles de porter atteinte au fonctionnement de l'organisme.

Par ses traitements, il cherche à rétablir le fonctionnement harmonieux du système neuro-musculo-squelettique et à en améliorer la performance.

En outre, le chiropraticien est en mesure de fournir à son patient des conseils judicieux sur les activités sportives qu'il devrait ou ne

devrait pas pratiquer, compte tenu de son état particulier. Il peut aussi suggérer à son patient des exercices susceptibles de l'aider à fortifier sa musculature et à accroître sa performance sportive.

C'est la raison pour laquelle de plus en plus d'équipes sportives canadiennes et américaines font appel aux services d'un chiropraticien attiré, convaincu que ses interventions peuvent contribuer grandement à la bonne forme physique et aux succès sportifs de leurs membres.

PARTICIPaction

par François Lagarde

Attention aux chiens!

Mon travail pour PARTICIPaction m'amène souvent à voyager d'un bout à l'autre du pays. Et tous les gens qui voyagent savent que l'avion est un moyen de transport rapide qu'on doit attendre longtemps.

Récemment, lors d'une longue attente dans un aéroport, j'ai été incapable de résister à la tentation d'acheter The Runner, un magazine américain sur la course à pied.

Je suis de ceux qui croient qu'il n'est pas absolument obligatoire de lire des magazines sur l'activité physique pour être en forme. Le temps qu'on passe à le lire serait parfois mieux employé si on le passait à pratiquer une activité. Mais on y trouve souvent d'excellents conseils.

La couverture du magazine qui attire mon attention portait comme gros titre "Les coureurs contre les chiens" et était illustrée de l'image de mon personnage de bande dessinée préférée: le chien Snoopy, créé par Charles Schultz.

L'article principal traitait en effet de la plus grande menace qui soit pour un amateur de course à pied qui s'entraîne à la campagne: les chiens.

Vous courez paisiblement à la campagne et, tout à coup, sans le moindre avertissement, un chien ou même plusieurs se mettent à aboyer furieusement sur vos talons. Il est même arrivé à des coureurs de passer plusieurs heures perchés sur un arbre en attendant du secours.

L'article comportait plusieurs conseils pour éviter de se faire embêter par les chiens (les plus judicieux, à mon avis: courez dans des endroits où il n'y a pas de chiens, ou courez vous-même avec un gros chien).

Mais ce qui m'a le plus intéressé dans cet article, c'est la liste des "meilleures" et des "pires" races de chien - telles que vues, bien entendu, de l'oeil d'un amateur de course à pied.

Commençons par les pires chiens: le doberman (si vous en avez déjà vu un, vous savez à quel point il peut être terrifiant); le berger allemand (il aime mordre et prend parfois le coureur pour un mouton); le chien bâtard (il appartient

souvent à un maître qui ne s'en occupe pas et le laisse courir n'importe où); le caniche (un chien irritable, qui peut aboyer à vous rendre fou); et le terrier (il attaque souvent sournoisement).

Voyons maintenant les meilleurs chiens: l'épagneul (un chien amical, que ses maîtres gardent presque toujours à l'intérieur); le labrador (un excellent compagnon de course, qui aime les gens mais pas leurs tibias); le grand danois (il semble juger indigne de lui de courir après quelqu'un; et il est si grand que son maître le garde généralement en laisse); le basset (si court sur pattes que vous devriez le distancer sans difficulté).

Mais le chien préfère des coureurs et des joggeurs, toujours selon le magazine The Runner, devrait être le harrier.

Pourquoi? Parce que c'est la race de chiens la plus rare. Il n'y en a que 19 en registres aux États-Unis dans les listes de l'American Kennel Club.

Vous pourriez courir très longtemps, avant d'en rencontrer un!

Éducateur physique, François Lagarde est directeur des projets spéciaux de PARTICIPaction.

Sauver une vie... c'est possible

par: Frédéric Giroux

Les deux dernières semaines nous ont permis de faire un survol des facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires. Eh bien cette semaine nous essaierons de cerner nos propres risques par rapport aux maladies cardio-vasculaires.

À l'aide du tableau qui suit vous pouvez calculer vos "chances". Certains items demandent un examen médical.

Tableau venant du pamphlet "Votre défi" de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur.

Encore une fois, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour informations ou demande de cours de réanimation cardio-respiratoire.

Bonne semaine.
(819) 583-3833
(819) 583-3337

SEXE	FEMME (25 points)	HOMME (25 points)
ÂGE	20 à 35 ans (1)	Plus de 35 ans (1)
HÉRÉDITÉ	Parents en bonne santé (1)	Un parent ou plus malade (2)
EXERCICE	Travail de 10 heures ou plus par semaine (1)	Travail sédentaire (2)
POIDS	0 à 5 lbs (2,27 kg) au-dessus de poids normal (1)	6 lbs (2,72 kg) à 20 lbs (9,07 kg) au-dessus de poids normal (1)
TABAC	ne fume pas (0)	1 à 10 cigarettes par jour (1)
ALIMENTATION a)	Régime pratiquement sans beurre, sans margarine sans œuf sans huile (1)	Régime normal avec beurre, mais sans friture ni saucis (1)
ALIMENTATION b)	consommation réduite de viande (0)	Consommation normale de viande (1)
CHOLESTÉROL	270 et moins (1)	270 à 260 (1)
TENSION ARTÉRIELLE	Tension normale (0)	Ignore sa tension artérielle ou tension élevée connue et traitée (1)
STRESS	peu d'anxiété, bonne capacité à se détendre (0)	Anxiété, mais apte à se détendre (1)
DIABÈTE	ni (0)	Contrôlé (1)

Interprétation:

0-11 risques très faibles;

12-22 risques moyens;

23-33 risques réels mais peu inquiétants;

34-45 risques réels et dangereux;

46-58 risques trop élevés et dangereux. Voyez un médecin.

On craint de plus en plus les effets secondaires des populaires pilules pour «dormir» ou «calmer»

Pilule pour dormir, pilule pour mieux filer, pilule contre les bleus, pilule pour oublier: nous vivons dans la société des béquilles chimiques et du tranquillisant. Le nom du Valium, le plus célèbre d'entre eux, fait désormais partie du vocabulaire de tous les jours. Comme les Kleenex ou le Coke. Partout, les statistiques révèlent la même situation: une proportion importante des adultes utilisent les «médicaments du système nerveux central» pour faire face à leurs problèmes. Ou pour tenter de le faire.

Une drogue très populaire

À Etobicoke, en banlieue de Toronto, 15% des femmes interrogées au cours d'une enquête avec échantillon représentatif avaient

fait usage d'un médicament psychotrope au cours des 48 heures précédant l'interview. De plus, comme le révèle cette étude publiée en juin dernier, presque le quart des femmes interrogées déclaraient faire habituellement usage de ces médicaments en cas d'anxiété, d'insomnie ou simplement de mal de tête. Dans la forte majorité des cas, ces médicaments étaient des tranquillisants dits mineurs, type diazepam (le nom commun du Valium), ou des sédatifs (des «calmants»).

À Montréal, ou une étude analogue a été menée l'an passé, les résultats préliminaires révèlent que la situation est tout à fait comparable à celle d'Etobicoke. On a notamment découvert que 28% des femmes interrogées avaient

déjà consommé des tranquillisants du type Valium.

Il existe une autre indication de l'ampleur actuelle de cette «épidémie»: on la retrouve dans les statistiques annuelles de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qui vient de sortir son édition 1979. Là aussi, les chiffres sont abasourissants: 33% des prescriptions des assistés sociaux (pour qui la Régie assure la gratuité des médicaments) étaient des prescriptions de psychotropes, de sédatifs ou d'hypnotiques (les fameux somnifères). Ces trois champions «toutes catégories» étaient très fortement prescrits aux femmes assistées sociales: entre 40 et 55 ans, chacune d'elles en avait reçu un peu plus de 6 prescriptions en moyenne dans l'année! De façon générale

d'ailleurs, le même rapport indique qu'en 1979, chez les assistés sociaux toujours, plus du tiers des hommes et près de la moitié des femmes de 45 à 54 ans se sont vu prescrire au moins une fois des psychotropes.

Le fait que des médicaments soient aussi fortement prescrits aux personnes vivant des situations d'inégalité sociale trahit, aux yeux de plusieurs, leur véritable fonction: «endormir» les problèmes réels, au lieu d'essayer de les régler à la source.

Un médicament relié au cancer?

À cela s'ajoute le fait inquiétant que des doutes ont été récemment jetés sur le Valium, qui pourrait possiblement contribuer à l'apparition de certaines

formes de cancer, entre autres le cancer du sein. Le chercheur qui soutient cette thèse, Daird Horrobin, déclare être en face d'une quasi conspiration du silence de la part des autorités qui devraient normalement s'inquiéter de ces effets non démontrés, mais possibles. Ses demandes de subventions sont restées lettres mortes, et ses positions non conformistes lui auraient même valu, selon lui, de perdre son emploi à l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Heureusement, le gouvernement canadien vient d'annoncer que des recherches vont être entreprises sous peu, au coût de quelques centaines de milliers de dollars.

Pour la compagnie qui produit le Valium, la toute-puissante multi-nationale

suisse Hoffmann-LaRoche, la nouvelle ne serait guère réjouissante en tout cas. Elle pourrait signifier que sa fantastique poule aux œufs d'or commence à battre de l'aile, malgré tous les efforts de marketing déjà investis dans ce domaine: en 1970 et 1971 par exemple, la filiale canadienne de cette multi-nationale a distribué dans les hôpitaux «d'une mer à l'autre», sous forme d'échantillons gratuits, 82 millions de Valium, d'une valeur de 2,6 millions de dollars.

Une campagne de promotion à faire rêver n'importe quel insomniaque!

Yanick Villedieu
(Service Hebdo-science)

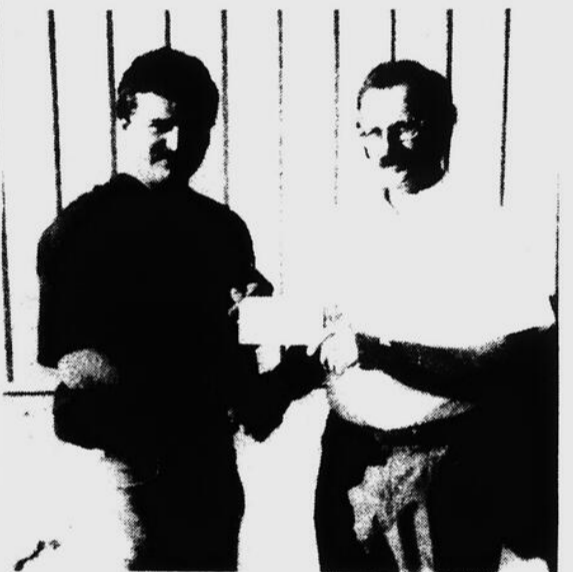
VENTE de FERMETURE
30% 30% 40% 50% 60%
DANS TOUS LES DEPARTEMENTS
PASSEZ CHEZ BLAIS INC.
 4748, rue LAVAL
 face à la Caisse populaire LAC-MÉGANTIC

Le tirage de juin des Chevaliers de Colomb



Le grand prix de 1000\$ au tirage de juin des Chevaliers de Colomb de Lac-Mégantic est allé à M. Jean-Yves Sévigny de Lac-Mégantic, ex-Grand Chevalier du Conseil 2043. On le voit ici recevant le chèque des mains de M. Marc Turcotte. Les gagnants des prix secondaires sont: l'Âge d'Or (100\$), Michel Latulippe (50\$), Roger Baron (25\$) et Noël Grondin (25\$).

Opti-Voyage à St-Ludger



M. Maurice Therrien de Lac-Drolet est l'heureux gagnant du dernier tirage Opti-voyage de St-Ludger. Il reçoit ici son billet des mains du président du Club Optimiste M. Simon Dallaire. Maurice aura l'agréable plaisir de visiter La Barbade à l'occasion d'un séjour de sept nuits, une valeur totale de 1250\$. Les autres capsules tirées renfermaient les noms de Germain Berthiaume, Normand Paré, Nelson Lachance.

La loge des Mooses remet 300\$ à la Croix-Rouge



Récemment, l'on procédait à la remise officielle du montant amassé lors de la souscription en faveur de la Croix-Rouge. Cette cérémonie avait lieu à la Loge des Mooses. Sur la rangée du bas, nous retrouvons le gouverneur des Mooses, loge 1131, M. Conrad Turcotte; le responsable pour la Croix-Rouge en région, M. Paul Gauthier; M. Marcel Tardif, responsable du recrutement chez les Mooses, M. Honoré Pouliot, passé gouverneur Moose, M. Gilles Vallée, secrétaire de la loge 1131; Mme Jeannette Désourcy, passé Régente chez les femmes Mooses ainsi que Mmes Maryse Couture, Diane Tardif, MM. Fernand Vallerand, Marie-Louis Nadeau, Maurice Fontaine, Claude Rosa et Guy Durand. D'autres recruteurs n'apparaissent pas sur la présente photo, il s'agit de Mmes Marion Gourdeau, Rose Mathieu, M. Patrice Lecours, Bertha Turcotte, Ulric Turcotte, Mme Paul Gauthier, Ginette Vallerand, Mariette et Louise Quirion, Lucienne Galland, Nathalie Bilodeau, Yves Bilodeau, Ghislaine Boulet, Pierre Bouffard, Marc Campeau et Monique Fortier.

POUR VOTRE MARIAGE

GRAND CHOIX

PAPETERIE de MARIAGE

escompte 10%

L'Écho de Frontenac
 5040 boulevard des Vétérans
 (aux heures de bureau ou sur rendez-vous)
 Composez: 583-1630

Demandez nos catalogues

Centre d'études universitaires Lac-Mégantic
Cours par correspondance
et cours magistral

Bien que le sous-titre ne mentionne aucune université - et nul besoin est, de toute façon, nous avons cru opportun d'indiquer à la clientèle universitaire actuelle ou future, divers éléments susceptibles de l'orienter plus justement dans son choix de cours, entendons par correspondance ou magistral (professeur sur place).

Vous savez que l'Université du Québec offre ces deux types de cours. Mais, il ne faut pas oublier que chaque type de cours correspond à un type de formation bien précis. Ainsi, on ne pourrait donner à distance un certificat en administration, ou même en gérontologie, puisque la nature même de ces deux formations exigent la présence d'un professeur. En ce qui regarde le certificat en administration, comment pourriez-vous cheminer seul, à la maison, sans la présence du professeur et en l'absence de l'esprit de groupe si cher au cheminement des étudiants (es). Il y a, en cours de lecture, une quantité ; importante de détails qui nous échappent ; mais, le cours suivant, il est possible de rencontrer le professeur, en lui faisant part de nos difficultés éprouvées lors de nos lectures ou de nos études. Et il en est exactement de même pour ce qui concerne des programmes comme gérontologie, arts plastiques (!), sciences infirmières, etc. Ces programmes font partie d'un type de concentration qui ne peut se permettre des cours par correspondance étant donné la richesse et l'abondance des notions et concepts inhérents au contenu de chacune de ces formations. Pour vous en rassurer, prenez quelques minutes pour discuter avec des personnes étudiant à temps plein (ce qui est mon cas personnellement) et demandez-leur s'ils auraient pu, même à temps partiel, acquérir une aussi bonne compréhension et un aussi bon rendement grâce à des cours par correspondance...

Par contre, certains programmes d'études sont à même de se permettre des cours médiatisés ou par correspondance. Ainsi en est-il des programmes courts que l'Université du Québec met à la disposition de clientèle bien déterminée (entendons par programmes courts des formations comme "Applications pédagogiques de l'ordinateur", "Familiarisation avec la bureautique", "L'usage des pesticides et leurs effets sur l'environnement", etc.). Ce type de programme d'études ne re-

lève pas du certificat et ne peut en relever parce que la n'est pas son but, voilà tout.

Ces programmes se veulent davantage initiateurs que scientifiques. L'un précède l'autre et il ne peut en être autrement. Malheureusement, des institutions essaient de berner certaines personnes en leur offrant des cours médiatisés qui feront échec à une solide formation universitaire, tel que l'apprendre la plus grande partie de la population.

En définitive, il faut apprendre à distinguer parmi la multiplicité de programmes, lesquels peuvent se donner à distance sans nuire au développement cognitif de l'étudiant, à son apprentissage et à son éducation et, lesquels sont susceptibles de correspondre plus avantageusement aux attentes des étudiants (es), entendons les cours magistraux dispensés par un professeur devant nous, à qui l'on peut poser des questions, à qui d'autres élèves peuvent poser des questions, satisfaisant ainsi notre besoin de connaître et notre plus humble curiosité.

Guy Roy,
 Centre d'études universitaires de
 Lac-Mégantic
 Tél: (819) 583-2673
 583-5744.


LES PAVAGES FRONTENAC ENR.

Pavage général: entrée de cour, de garage stationnement, remplissage et compactage
ÉMILE RHÉAUME, prop.
 3655 rue marquette
 Lac-Mégantic
 (819) 583-1309

Nous sommes intéressés à acheter des billots de sapin et d'épinette. Aussi merisier, bouleau et tremble.

Pour obtenir les renseignements sur la dimension, la qualité et le prix, communiquez avec

MICHEL VACHON

bureau (819) 583-1550
 ou après 18h (819) 544-4195
 (mai 12-jt 14)



Récupération
 Lac-Mégantic Inc.
 par Jean Théberge

Dans cette série d'articles, nous commentons l'actualité environnementale et nous nous entretenons de sujets reliés à la gestion des déchets.

Les déchets domestiques dangereux

Les résidents de Santa Monica en Californie peuvent participer à un programme institué par la ville pour se débarrasser de leur peinture inutile, ou au contraire, s'approvisionner gratuitement.

Ce programme, effectif au premier janvier dernier, offre aux résidents, commerces et groupes sociaux, d'aller porter la peinture encore utilisable à un endroit spécifique. N'importe qui peut s'en procurer à condition, bien sûr, d'en faire une utilisation "raisonnable".

Ainsi, depuis le début du programme, environ 894 gallons de peinture ont été apportés alors que 56 gallons ont été repris. Selon le coordonnateur au recyclage de la ville, la peinture a été utilisée pour une variété de travaux incluant une murale de chambre de bain, l'effacement de graffiti etc.

Le programme d'échange de peinture a été développé pour offrir une méthode appropriée et sécuritaire aux citoyens et homme d'affaires de se débarrasser de la peinture utilisable mais non voulue.

Les peintures sont classées comme des déchets dangereux et à risque qui ne doivent pas être mises à la poubelle, versées dans les drains, les égouts ou dans la terre car ces méthodes causent la contamination du sol

et des eaux souterraines.

Alors, me direz-vous, comment en disposer? Actuellement, le tout est jeté à la poubelle et ultérieurement enfoui. Cette question relative à la peinture et à bien d'autres produits est quasiment sans réponse au Québec et en Amérique du Nord. Quelques efforts ponctuels sont constatés. À Santa Monica, une solution imaginative a permis de résoudre en partie le problème. (Qu'advient-il des peintures non-utilisables?)

En Europe, plus précisément en Allemagne de l'Ouest, le gouvernement, les industries et les citoyens font des efforts pour l'instauration et le bon fonctionnement d'un système structuré de récupération et de recyclage. Il existe des usines de retraitement chimique où les gens vont porter les produits jugés dangereux (ex. les acides photos). Ainsi les autorités fournissent des contenants qu'il

s'agit de retourner à l'usine lorsqu'ils sont pleins. Autre exemple: les piles de walkman, qui contiennent du mercure sont retournées à la pharmacie en vue d'être recyclées.

La prise de conscience des problèmes multiples causés à l'environnement par nos déchets est une nécessité. L'implication est souhaitable. Certes, il est impossible de tout faire seul, individuellement. Pour instaurer un système de recyclage, la présence collective des citoyens est nécessaire, ne serait-ce que pour exprimer leurs valeurs, leurs demandes. Car il est évident que les méthodes de disposition des déchets que nous adoptons sont l'expression des valeurs de notre société. Serons-nous aux yeux des archéologues du futur des Homos Detritus (détritus) au sens large?

Récupération Lac-Mégantic
 CGB 255 C.P. 54
 583-5510

carrières
 ET PROFESSIONS

ERRATUM

Dans l'annonce "Je voyage avec Jules" et VOYAGES ORFORD parue la semaine dernière, une erreur s'est glissée dans le prix du Voyage à Hemingford, parc Safari pour mercredi 8 juillet, on doit lire:

LE TOUT: 35,00\$ et non 55,00\$

"JE VOYAGE AVEC JULES"

VOYAGES ORFORD

583-1574

OFFRE D'EMPLOI
"TRAVAUX COMMUNAUTAIRES"

Un commerce de Lac-Mégantic offre la chance à une personne admissible au programme *Travaux communautaires* d'augmenter ses revenus d'aide sociale de 285\$ par mois, en plus d'acquiescer une solide expérience de travail. Le bénéficiaire doit être âgé(e) de moins de 30 ans.

Pour informations:

583-4659 ou 583-5510

CHRONIQUE D'OFFRES D'EMPLOIS
 Centre d'emploi du Canada
 Lac-Mégantic

Pour renseignements sur ces offres, vous pouvez communiquer au numéro de téléphone (819) 583-2200 (frais virés acceptés pour la clientèle desservie par le

C.E.C.) ou vous rendre à notre bureau au 5227, rue Frontenac, Lac-Mégantic.

56-F: Lac-Mégantic: vendeur d'automobiles, avec expérience dans la vente d'autos. Posséder bonnes aptitudes au public, entretient. Emploi permanent, temps plein. Salaire de base plus commission. C.V. requis au C.E.C.

72-F: La Guadeloupe: machiniste, 5 ans d'expérience sur "Die Maker". Emploi permanent, temps plein. 40 heures/sem. Salaire: 300,00\$ et plus/sem.

1-J: Lac-Mégantic: Psycho-éducateur. Emploi à temps partiel (10 hrs. env. par sem.). Salaire 13,00\$/hr. Intervention auprès des personnes ayant subi un traumatisme crânié lors d'accidents.

370-F: Lac-Mégantic: agent de voyages, 2 ans d'expérience comme agent de voyages obligatoire. Emploi permanent, temps plein. C.V. requis au C.E.C. Salaire de base plus commission.

147-F: La Guadeloupe: Soudeur. Emploi temporaire de 6 mois. Salaire selon expérience. Doit posséder expérience sur soudure semi-automatique.

171-J: Lac-Mégantic: Coiffeur(euse) pour homme. Emploi temporaire à temps partiel et à temps plein par la suite. Salaire selon le comité paritaire. Avec expérience d'un (1) ans serait un atout.

610-F: St-Romain: Débosselleur-peintre avec expérience et carte C.P.A. Emploi permanent, temps plein. Salaire selon C.P.A.

127-J: Lac-Mégantic: Serveur(euse), dans un comptoir lunch. Temps plein, horaire variable. Salaire: 3,63\$/hr + pourboires.

138-J: Lac-Mégantic: Barmaid(man) dans un bar taverne. Du dimanche PM et du lundi au jeudi de 11h00 à 18h00. Salaire: 3,63\$/hr + pourboires.

543-F: Lac-Mégantic: gérant de service d'entretien, 2 ans d'expérience de gérant de service obligatoire. Emploi permanent, temps plein. Salaire selon expérience et compétence.

132-J: Lambton: Serveur(euse) aux tables dans un restaurant. Salaire: 3,63\$/hr plus pourboires + temps plein.

173-J: Stormoway: Serveur(euse) aux tables. Emploi à temps plein. Horaire variable et à discuter. Salaire: 3,63\$/hr plus pourboires.

62-F: Lac Drolet: commis d'épicerie, emploi permanent, temps plein. 44 hrs/sem. Cours de boucher et expérience connexe. Sera aussi responsable du département des fruits et légumes.

95-F: St-Ludger: machiniste. Emploi permanent, temps plein. Salaire: 5 à 6\$/hr. Doit posséder formation et/ou expérience connexe.

122-J: La Guadeloupe: Sableur-polisseur de pièces en acrylique. Emploi permanent - temps plein. 40 hrs/sem. Salaire: 5,00\$ à 7,50\$/hr selon expérience. Expérience obligatoire.

CES OFFRES S'ADRESSENT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

58-J: Courcelles: Barmaid avec expérience. Salaire: 3,63\$/heure plus pourboires.

143-J: Lac-Mégantic: Serveur(euse) aux tables dans un restaurant. Horaire variable. Salaire: 3,63\$/hr + pourboires.

148-J: La Guadeloupe: Cuisinière avec expérience. Emploi à temps plein. Salaire à discuter.

154-F: Lac-Mégantic: Commis boucher. Emploi part. Temps partiel 25 hrs/sem. Doit posséder cours de boucher et/ou expérience. Salaire selon expérience.

42-R: St-Samuel Station: Couturière sur overlock. Assembler ou surjeter composantes du vêtement dans usine de couture. De préférence avec expérience mais accepterait également de former. Comité paritaire du vêtement pour dames. Bon salaire. Emploi permanent.

100-J: St-Ludger: Barmaid(man). Travailler les soirées de fins de semaines. Salaire: 3,63\$/hr + pourboires.

83-J: Lac-Mégantic: Cuisinier. Horaire variable (fin de semaine et sur semaine, soit de jour et de nuit). Salaire de départ de 4,35\$/heure et augmentation par la suite selon compétences.

134-F: Lambton: Soudeur à l'arc. Emploi permanent - temps plein. 40 hrs/sem. Expérience obligatoire comme soudeur à l'arc et semi-automatique. Salaire: 6,00\$ à 7,00\$/hr.

170-J: Lac-Mégantic: Barmaid(man) demandeur(e). 38 à 40 hrs/sem. Salaire de 3,63\$ plus pourboires. Horaire variable.

21-J: La Guadeloupe: Cuisinière de casse-croute. Travailler le jour le soir ou les fins de semaines. Salaire: 4,35\$/hr.

R: Lac-Mégantic: Rechercher bons prestataires d'assurance - chômage pour travailler sur projet d'article 38. Prestations majorées à 318,00\$/sem. Non assurable. Volontaire. Travail de journalier et débroussaillage. Possibilité d'améliorer sa situation financière à court terme en attendant un emploi régulier.

R: Popolis: Rechercher bons prestataires d'assurance - chômage résidant à Popolis ou environs pour travailler sur projet d'article 38. Prestations majorées à 300\$/semaine. Non assurable. Volontaire. Travail de journalier et assemblage en atelier. Possibilité d'améliorer sa situation financière à court terme en attendant un emploi régulier.

167-J: Lac-Mégantic: Serveur(euse) au comptoir. Horaire de jour avec 2 jours de congé par semaine. Salaire de 3,63\$/hr plus pourboires.

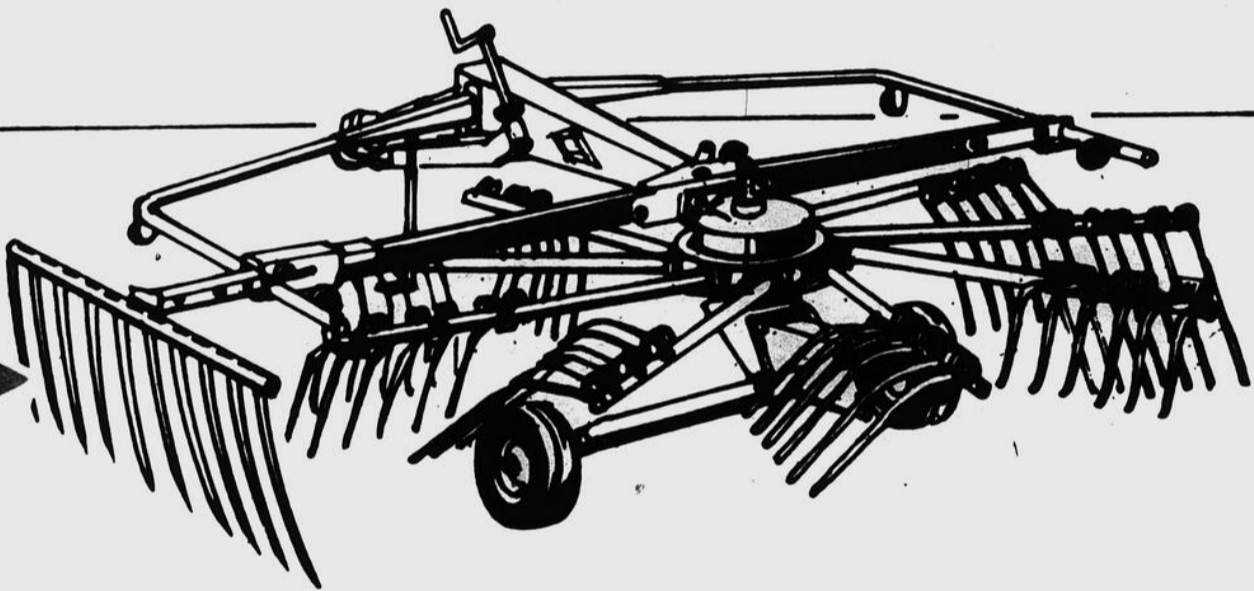
108-J: Lac-Mégantic: Conseiller en épargne. Diplôme de Sec. V et plus. Aptitude pour la vente. Formation dispensée par l'employeur. Emploi à temps plein et permanent. Salaire à commission avec assurance sur la commission. Doit posséder une automobile.

D'autres offres sont affichées à notre centre d'information sur l'emploi, tant au niveau local, régional qu'à travers le Canada.

VENDANGES de FOIN!



KUHN



Le GIRO-ANDAINEUR KUHN fera cette année une année de vendange pour votre récolte de foin

Le GIRO-ANDAINEUR est:

- **PLUS DOUX:** Spécialement désigné "Flex tines" (dents flexibles)
Il sauve la valeur nutritive de la nourriture
- **STABLE:** Il est parfait pour les terrains accidentés et les pentes abruptes
- **VERSATILE:** Disponible en largeur de travail de 2,50 mètres à 4 mètres

Un bon foin, c'est un fourrage riche qui a conservé ses valeurs nutritives, donc ses feuilles.

Très fragile au moment d'être mis en andain, le foin doit être traité sans brutalité pour que les feuilles restent accrochées aux tiges. C'est pourquoi il vous faut un

GIRO-ANDAINEUR KUHN

KUHN

**La filière KUHN!
Outils pour ville et
campagne depuis
plus de 60 ans**

VENEZ DONC NOUS VOIR SANS DÉLAI

GARAGE OSCAR BROCHU INC.

722, 8e Rue Est, route 269, La Guadeloupe

tél.: (418) 459-6405

